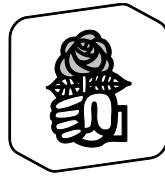


**Parti socialiste
vaudois**



RAPPORT DE GESTION

2011

Secrétariat cantonal
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne
Suisse

Tél: 02131297 57
info@ps-vd.ch
www.ps-vd.ch

Table des matières

I. Rapports d'activité 2011	5
1. Rapport d'activité de la présidente	5
2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil	7
2.1. Dossiers prioritaires	7
2.2. Débats sur les finances, les comptes et le budget	8
2.3. Présidence du Grand Conseil	9
2.4. Organisation et vie du groupe	9
3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux	13
3.1. Conseil national	13
3.2. Conseil des Etats	17
4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS	18
5. Rapport de la JSV	19
6. Organes dirigeants et administration du PSV	20
6.1. Comité directeur	20
6.2. Comités cantonaux	22
6.3. Congrès	22
7. Commissions permanentes	25
7.1. Administration de la justice (CAJU)	25
7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)	26
7.3. Agricole	27
7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)	28
7.5. Electorale (COMELEC)	29
7.6. Culturelle	31
7.7. Egalité (ComEg)	32
7.8. Energie et Environnement (CEE)	32
7.9. Enseignement, Education et Formation	33
7.10. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)	33
7.11. Formation (ComForm)	33
7.12. Migration (ComMi)	34
7.13. Recrutement (CoRec)	34
7.14. Santé	34
7.15. Sociale (ComSoc)	36
7.16. Solidarité internationale (ComSol)	37
7.17. Sécurité publique	37
8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)	37
II. Portrait 2010	40
9. Membres et mandataires	40
9.1. Membres et sympathisant-e-s	40
9.2. Sections	40
9.3. Régionales	40
9.4. Conseiller et Conseillère d'Etat	41
9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales	41
9.6. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois	41
9.7. Syndics et Municipaux	41
9.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s	43

10. Direction et Gestion	44
10.1. Comité directeur	44
10.2. Secrétariat	44
III. Relations et communications	45
11. Recommandations de vote	45
12. Consultations cantonales	45
13. Consultations fédérales	46
14. Médias	48
14.1. Communiqués de presse	48
14.2. Conférences de presse	50
15. Journaux et autres publications	52
15.1. Points Forts socialistes	52
15.2. Socialistes-Infos	53
15.3. PSV Flash et PSV Presse	54
15.4. Site Internet	54
IV. Finances et cotisations	56
16. Comptes 2011	56
17. Bilan	57
17.1. Bilan d'ouverture au 01/01/2011	57
17.2. Bilan de clôture au 31/12/2011	58
18. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV	59
18.1. Cotisations des membres	59
18.2. Contributions des mandataires	59
19. Rapport des vérificateurs-trices des comptes	60

I. Rapports d'activité 2011

1. Rapport d'activité de la présidente

Présidente : Celsa Amarelle

Chères et chers camarades,

Depuis notre dernier congrès du mois de janvier, bien de choses se sont passées. Permettez-moi dès lors d'ouvrir ce congrès et mon discours avec un grand merci et un grand bravo à Anne-Catherine, Nuria et Pierre-Yves. Camarades conseillers d'Etat, nous sommes très fiers de votre magnifique élection, de la majorité gouvernementale que l'élection de Nuria nous a permis de décrocher grâce au beau bilan de votre action gouvernementale, du travail parlementaire des socialistes et celui du parti et de l'ensemble de nos militants. Merci beaucoup à vous trois et tout de bon pour la suite.

Nous sommes aussi particulièrement fiers de compter désormais le président du Conseil d'Etat dans nos rangs. Grâce à son résultat qui rappelle un peu les bons vieux jours du pouvoir radical, Pierre-Yves deviendra dans quelque semaines le premier président socialiste à moyen terme de notre canton.

Notre succès électoral est l'aboutissement d'un travail de longue haleine. Durant toute cette législature, nous avons récolté des signatures pour nos initiatives, nous avons milité sur les stands, nous avons su nous concerter, nous nous sommes parfois confrontés entre nous de manière à ajuster et affiner nos positions, nous avons fait des coups politiques et puis, surtout, nous avons mené un travail de fond comme sur la politique sociale, la formation, le pénitentiaire ou la politique fiscale.

Rappelons-nous juste un instant qu'il y a encore quelques années, ce canton ne connaissait pas de PC Familles, ni de rente-pont et que les jeunes adultes sans formation à l'aide sociale risquaient de se retrouver durablement à l'assistance. Depuis, il y a eu la belle victoire du 15 mai 2011 et l'introduction du programme FORJAD ainsi qu'une amélioration substantielle de notre système des bourses d'études qui en font aujourd'hui une référence pour toute la Suisse. Il y a encore peu, nous étions dans l'incertitude concernant l'avenir de notre école. Depuis, la votation sur la LEO a clarifié les choses dans un sens progressiste. Dans nos prisons, il était possible que des détenus administratifs meurent dans des conditions innommables. Aujourd'hui, fort de nos pressions inlassables et du travail remarquable de notre camarade Nicolas Mattenberger, les mesures indispensables ont été prises pour prévenir le sort tragique qui a été réservé à Skander Vogt. L'année passée, c'est pour la dernière fois que des communes de plus de 3'000 habitants ont encore pu préserver le verrou de l'absolutisme radicalo-libéral par le biais de cet anachronisme qu'était l'élection à la majoritaire. Il n'en sera plus de même lors des élections communales de 2016. Grâce à la votation populaire que nous avons déclenchée et gagnée haut la main.

Vous savez comme moi que beaucoup reste à faire. Mais ce que nous avons accompli ensemble ces dernières années, nous pouvons le revendiquer sans rougir.

Cette dernière année, les défis ont surtout été électoraux. Dans un contexte qui n'était pas facile quoi qu'on en dise : on nous a en permanence prédit une crise d'identité et on nous a annoncé des difficultés mortifères par rapport aux Verts. Ceci ne s'est pas produit. Grâce à la solidité de notre alliance avec nos ami-e-s verts, notre mobilisation, à la qualité de nos candidate-s et à notre ligne, nos résultats sont solides et nous confortent dans la politique que nous prônons au service de l'intérêt général. Sur le communal, nous avons consolidé nos positions dans beaucoup de communes tout en enregistrant aussi quelques reculs. Sur le plan fédéral, le gain de deux sièges au Conseil national et la belle réélection de Géraldine (et de Luc Recordon) au Conseil des Etats font que nous sommes devenus le premier parti du canton à Berne. Cette progression nous légitime à prendre davantage de responsabilités au sein du PS Suisse. En ce sens, l'élection de Roger en tant que vice-président du groupe en est une illustration patente. Enfin, l'élection cantonale de ce printemps a confirmé la tendance de fond que nous devons à l'appui grandissant au sein de la population et du corps électoral et à la clarté de notre ligne.

Merci et bravo à l'ensemble des députées réélue-s ou nouvellement élue-s, au secrétariat, Gaétan, Stéphanie et Arnaud, de notre parti dont l'engagement et le travail l'ont amené proche de l'épuisement sans jamais, heureusement, y parvenir complètement. Et puis un grand merci à vous toutes et tous, camarades, pour votre militantisme et votre générosité.

Chères et chers camarades, le congrès d'aujourd'hui est aussi un moment de transition et de passage de témoin au sein de notre parti. Dès ce soir, une nouvelle équipe présidentielle et un nouveau CD assumeront leurs fonctions pour les deux années à venir. Je leur souhaite d'ores et déjà plein de succès et de plaisir. Ils arrivent à un moment d'enthousiasme et d'importantes responsabilités pour les socialistes vaudois alors que nos représentants au Conseil d'Etat entameront la nouvelle législature comme majoritaires alors que le Grand Conseil s'est plutôt déplacé quelques petits pas dans le sens opposé. Et puis, je suis particulièrement heureuse que notre parti aille très bien grâce à notre engagement et notre militantisme.

Camarades, je m'adresse aujourd'hui la dernière fois à vous en tant que présidente du PSV. Avoir eu la possibilité de présider aux destinées de notre parti durant cette dernière législature a été un formidable défi et une grande responsabilité. A titre personnel, je clos une très belle expérience politique et humaine et au moment de passer le témoin, c'est un torrent d'images, d'émotions et de beaux souvenirs qui me viennent l'esprit. Il y a le goût d'injustice suite à la nonélection de Pierre-Yves au Conseil fédéral et l'incompréhension face au refus de la majorité du Grand Conseil de valider notre initiative pour un rabais d'impôt. Il y a cette magnifique journée ensoleillée du 1er avril 2012, celle du deuxième tour de l'élection au Conseil d'Etat et ce souvenir fort de notre résultat historique lors des élections fédérales de l'automne passé. Et puis il y a surtout ce profond sentiment de joie et de reconnaissance en pensant aux innombrables combats que nous avons menés ensemble ces dernières années dans la droite ligne de celles et de ceux qui nous ont précédés.

Pendant toutes ces années, j'ai eu le privilège de participer de près à cette magnifique dynamique aux côtés de Josiane et de Roger avec lesquels j'ai eu la chance de travailler. Puis aux côtés de Jean-Michel, de Stéphane et précédemment d'Olivier Barraud, avec les chefs de groupe respectifs, Grégoire et Nicolas, avec lesquels nous avons étroitement collaboré et qui nous ont beaucoup apporté, ensemble avec les membres du CD et tous les militants, avec nos conseillers d'Etat, Anne-Catherine et Pierre-Yves qui se dépensent sans compter, avec nos élus fédéraux, Géraldine, Josiane, Ada, Eric, Jean Christophe et Roger, et cantonaux et en bonne collaboration avec notre secrétariat général.

Avant de passer le témoin, j'aimerais à ce stade rendre un hommage appuyé à Arnaud parce que le parti lui doit beaucoup et parce qu'il dispose de toutes les qualités qu'un président peut rêver d'avoir à ses côtés. Arnaud est un brillant secrétaire général ! Il dispose d'une capacité de travail et d'une finesse d'analyse qui sont très rares, surtout à ce niveau de la politique. Il est à la fois profondément têtu et patient et cela nous a beaucoup aidé dans un parti qui est composé de fortes personnalités. Sa disponibilité et sa générosité sont sans limites. Arnaud, le parti et la présidente sortante que je suis te doivent beaucoup. J'ai énormément apprécié de faire équipe avec toi.

Il me reste également à vous parler de Jean-Michel qui va prendre toute à l'heure ses fonctions. Il a tout ce qu'il faut Jean-Michel ! Il est une bête politique, il dispose d'un flair incroyable pour savoir quand il faut passer à l'action, et aussi passer aux attaques (Pascal Broulis en sait quelque chose). Jean-Michel est aussi un député redouté et respecté. Notre ancien chef de groupe est reconnu pour être un expert dans un nombre important de dossiers centraux pour le parti, à savoir la politique fiscale, la politique du logement, des transports, la formation et du territoire. En plus, Jean-Michel est un politicien doté de beaucoup d'humour. Un humour qu'il utilise comme une arme redoutable contre la droite qui en fait régulièrement les frais au Parlement...

Camarades, le parti socialiste est plus nécessaire et indispensable à la démocratique que jamais. Comme le disait Rosa Luxemburg à l'orée du 20ème siècle: «Quiconque souhaite le renforcement de la démocratie devra également le renforcement et non pas l'affaiblissement du mouvement socialiste». C'est dans cet esprit que je termine ce mandat présidentiel et que je transmets le témoin avec la conviction profonde que l'avenir de la gauche se joue dans le parti socialiste. C'était un véritable honneur et privilège pour moi d'avoir pu présider aux destinées de notre parti pendant les quatre dernières années et je vous en remercie du fond du cœur. Tout comme vous, je continuerai mon travail de socialiste car sans nos engagements notre parti et nos idées ne progressent pas. Le monde dans lequel nous vivons a un besoin profond de socialisme car sur bien des points c'est un monde à l'envers. A nous de contribuer à le remettre sur pieds. Pour le meilleur – et contre le pire.

2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil

Président : Grégoire Junod jusqu'au 30 juin et Nicolas Rochat dès le 1er juillet

2.1. Dossiers prioritaires

Initiative rabais d'impôt et pouvoir d'achat

Le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil deux décrets en guise d'options. La validité (1^{er} décret) a été refusée ; le deuxième décret a permis de voir la validité partielle proposée par le Conseil d'Etat opposée à l'invalidation totale de l'initiative, position défendue par la majorité de droite du Grand Conseil. Cette dernière se base sur un avis de droit fourni par le Centre patronal qui estime que notre initiative est sur le volet du rabais d'impôt pas conforme à la Loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes (L HID). Leur principal grief en résumé: le rabais proposé fait double emploi avec la déduction relative aux primes d'assurance-maladie. Une majorité du Grand Conseil ayant voté l'invalidation totale de l'initiative, le PSV a dû recourir à la Cour constitutionnelle qui ne rendra sa décision qu'en 2012. Conscient que le pouvoir d'achat des Vaudois ne peut pas attendre des décisions judiciaires, le PSV a annoncé d'emblée qu'il contre-attaquera par une hausse des allocations familiales à défaut de pouvoir introduire à brève échéance un système de rabais d'impôt plus social.

Transports publics, loi et fonds d'agglomérations

A l'instigation de la Confédération, plusieurs projets d'agglomérations sont en développement dans le canton, nécessitant chacun des investissements importants en matière de logements et de transports, que les communes seules ne peuvent assumer. Le groupe socialiste a déposé une motion pour la création d'un fonds pour les agglomérations ainsi que d'une base légale fixant sa gouvernance, la coordination des projets et la répartition de la manne cantonale. Erigé en priorité du PS pour la législature, ce projet a été combattu en premier lieu par Pascal Broulis, ministre des finances PLR, qui préférait garder sa mainmise sur la distribution de ces moyens... mais peinait toujours à les débloquer... Le rejet de notre proposition par la majorité de droite a été vivement dénoncé par le PS, et ce alors que les besoins des Vaudois en matière d'infrastructures sont évidents.

En outre, le PS a été à plusieurs reprises le porte-drapeau d'investissements financiers et de développements en faveur des transports publics. Il a ainsi obtenu le préfinancement d'infrastructures ferroviaires, s'est opposé aux démantèlements des liaisons à grande vitesse directes avec Paris et à une politique ségrégationniste à l'adresse des séniors.

Emploi

Le PS avait appelé de ses vœux dès le début de la législature une couverture perte de gain pour les chômeurs et les indépendants. Il obtiendra une victoire partielle sur ce dossier grâce à l'introduction d'une assurance perte de gain cantonale fin 2011 ; elle sera par contre réservée au chômeur pour cette première étape.

Le groupe socialiste a délocalisé sa séance de novembre pour appuyer de plus près le combat contre la fermeture de Novartis à Prangins. En concertation avec le syndicat UNIA, le groupe est rapidement intervenu au Grand Conseil et a pu faire adopter une résolution pour le maintien du site et des emplois, rejoint par une quasi-unanimité de l'échiquier politique au final. Il a appelé le Conseil d'Etat à s'impliquer dans cette défense. Il a développé en outre dans les mois qui ont suivi ce combat des propositions pour le renforcement des droits des salarié-e-s dans le cadre de licenciements collectifs et pour le maintien des emplois industriels dans notre canton, en proie à une sur-tertiarisation. Une conférence de presse a permis à des élus cantonaux et fédéraux de développer nos propositions dans ce sens.

Formation

La Loi sur les écoles de musique a fait l'objet de longs débats en commission parlementaire mais a permis d'obtenir un large compromis. Initialement promise au référendum avec la complicité de certains radicaux, la loi a bénéficié du soutien massif accordé à l'initiative « Jeunesse et Musique » et

d'une bonne concertation, ce qui a permis le réalignement d'une nette majorité du Grand Conseil derrière ce projet.

Rédigée en contre-projet de l'initiative réactionnaire « Ecole 2010 » par notre conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, la loi sur l'enseignement obligatoire a passé la rampe du Grand Conseil après de longs débats en commission également. Le PS privilégiait une seule voie pour le secondaire inférieur mais a dû se contenter d'une victoire d'étape en voyant les trois voies actuelles réduites à deux et l'introduction d'un enseignement à niveau dans la voie générale. D'autres innovations comme le renforcement du français et des maths et une meilleure intégration dans l'école régulière ont été applaudies par le PS. Le PS n'a pas eu de peine à défendre ces progrès en votation populaire.

Police

Face à l'initiative populaire des gendarmes dénommée « D'Artagnan » pour une police unifiée, le Grand Conseil s'est attelé à travailler sur un contre-projet sur lequel les socialistes ont par ailleurs livré plusieurs amendements, âprement débattus (représentation des communes, terminologie utilisée, compétences, évaluation de la réforme, etc...). Bien que divisé, le groupe s'est majoritairement rallié au contre-projet avec « oui » critique.

Proportionnelle

Le PS a réussi à faire aboutir son initiative parlementaire pour l'introduction de l'élection des conseils communaux à la proportionnelle dans toutes les communes de plus de 3000 habitants, et ce grâce au soutien d'une majorité des groupes politiques à l'exception des radicaux-libéraux. Soumise au scrutin populaire puisqu'elle impliquait un changement de la Constitution vaudoise, elle a obtenu une nette majorité et sera dès lors introduite aux élections communales 2016.

Cliniques

La présentation d'un projet de modification de la LPFES prévoyant des obligations aux cliniques privées intégrées à la planification hospitalière a suscité une levée de bouclier des lobbies patronaux et des cliniques. D'abord acquis au projet du Conseil d'Etat, les député-e-s de droite n'ont pas résisté à un coup de semonce du Centre patronal et ont fait capoter le premier projet de loi en dernière minute. Face au risque de détournement d'argent public, le groupe socialiste a soutenu son conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard dans ce bras de fer et, après un nouveau round de consultation des parties, une loi conforme à ses intentions a été adoptée. Pour voir leurs prestations reconnues et remboursées, les cliniques devront se soumettre à des conditions similaires que celles imposées aux établissements publics. L'intérêt public est sauf.

Pénitentiaire

Le groupe a suivi le dossier pénitentiaire après les graves dysfonctionnements révélés au sein du service pénitentiaire (SPEN) en 2010. A défaut de pouvoir activer une commission d'enquête parlementaire, les représentants socialistes au sein du comité des visiteurs de prisons et de la commission de gestion se sont efforcés de faire la lumière sur ce dossier. En concertation avec le parti, un papier de position sur la politique pénitentiaire a été présenté aux médias pour peser sur les réorientations nécessaires de la politique pénitentiaire vaudoise et faire entendre raison au conseiller d'Etat en charge du dossier. Sous notre pression, des premiers changements sont enfin survenus à fin 2011.

2.2. Débats sur les finances, les comptes et le budget

Les **comptes 2010** ont montré des charges maîtrisées, des rentrées fiscales toujours sous évaluées, tout comme les conséquences financières des cadeaux fiscaux accordés entreprises... Le PS a plaidé pour un renforcement de la politique de réinsertion tant dans le domaine des moyens accordés dans l'accompagnement des personnes au chômage que par l'entremise des PC familles, alors soumises en votations populaires.

Une fois n'est pas coutume, le **débat budgétaire** ne s'est pas concentré sur l'adoption des seuls budget et comptes. Le département des finances, sous la pression des appels aux investissements du groupe socialiste notamment, a jalonné l'année de multiples interventions annonçant les modalités de sa politique anticyclique. Si le PS a pu saluer ces premières déclarations d'intentions (voire effets d'annonce...), il a regretté le manque de concrétude de ceux-ci. Refusant des postes supplémentaires pour la mise en œuvre des investissements et une loi sur les agglomérations les encadrant, la majorité de droite du Conseil d'Etat a concrétisé peu de projets d'envergure sur 2011.

Lors de la discussion du budget 2012, le PSV s'est opposé à la baisse d'un point d'impôt qui constitue un écran de fumée pour la majorité sociale de notre canton. Alors que les gains sont imperceptibles pour les contribuables modestes, les contribuables les plus riches bénéficieront des plus fortes baisses d'impôt sur 2012. Le groupe a plaidé pour une politique fiscale plus favorable au pouvoir d'achat des contribuables modestes et des classes moyennes et appelé à des investissements massifs en faveur du logement et des infrastructures de transports (des prestations utiles à tous). Pour le budget de fonctionnement, le PS a plaidé notamment pour une augmentation des ETP à la police et justement dans les domaines sujets à des investissements (afin d'accélérer leur concrétisation). Il a demandé des renforcements dans la lutte contre le travail au noir et un renforcement du soutien aux apprenti-e-s. Toutes nos propositions ont été réunies dans un rapport de minorité. Le PS a obtenu gain de cause pour des ETP supplémentaires à la police et des moyens supplémentaires pour les apprenti-e-s.

2.3. Présidence du Grand Conseil

Jean-Robert Yersin, député du Gros-de-Vaud, a été élu à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2011-2012.

2.4. Organisation et vie du groupe

Grégoire Junod, président du groupe socialiste, a été élu à la Municipalité de Lausanne lors des élections communales ; il a démissionné de ses fonctions de député et chef de groupe au 30 juin. Il est remplacé par Nicolas Rochat Fernandez, jusqu'alors vice-président. Nuria Gorrite a été élue à la vice-présidence ; Roxanne Meyer a été reconduite à cette même fonction. Florence Golaz a remplacé Philippe Dériaz au sein du bureau du groupe et représente également le groupe au sein du Comité directeur du PSV. Nicole Jufer est toujours la trésorière du groupe ; Arnaud Bouverat est le collaborateur scientifique.

D'autres député-e-s ont démissionné en cours d'année : Philippe Dériaz a été remplacé par Eric Züger, Edna Chevalley par Sylvie Progin. Deux député-e-s élu-e-s au Conseil national ont également démissionné : Cesla Amarelle, présidente du PSV, élue initialement dans le district de Lausanne, est remplacée par Julien Eggenberger, Jean Christophe Schwaab par Marc Oran, de Lavaux-Oron.

Le groupe socialiste a en outre revu ses contributions à la hausse suite à l'introduction de la déductibilité des dons aux partis politiques à partir de cette année fiscale. Le gain est ainsi partagé entre le ou la député-e et le groupe. Pour faire face à des votations importantes respectivement sur les PC familles et rente-pont AVS puis sur la loi sur l'enseignement obligatoire, dépendant des départements en mains socialistes, le groupe a apporté un soutien financier important au parti pour le financement de ces campagnes.

Fort de l'expérience enrichissante de son voyage de législature à Rome, le groupe a réédité un second voyage à Bruxelles cette fois-ci en compagnie de quelques conseillers nationaux du PSV également. Ce fut l'occasion de rencontrer des représentants de la mission suisse à Bruxelles, de discuter avec des représentants du PS européen et de la commission européenne, notamment sur le volet des accords bilatéraux.

Janvier

- (11_INT_477) Interpellation Denis-Olivier Maillefer - Semi-autoroute A9B Orbe - Ballaigues: combien de morts faudra-t-il encore ?
(11_MOT_127) Motion Grégoire Junod et consorts - Des abonnements de transports publics valables sans restriction d'horaire pour toutes les catégories d'usagers

Février

- (11_INT_480) Interpellation Jean Christophe Schwaab et consorts - Pourquoi la BCV ne se comporte-t-elle pas en partenaire social exemplaire ?
(11_INT_482) Interpellation Grégoire Junod et consorts - Accueil des requérants d'asile dans le canton : quand le Conseil d'Etat respectera-t-il enfin la loi ?
(11_POS_238) Postulat Jean Christophe Schwaab et consorts - Intitulé le vote électronique est dangereux pour la démocratie - Arrêtons les frais
(11_POS_240) Postulat Pierre Zwahlen et consorts en faveur de la formation de base des adultes
(11_POS_241) Postulat Valérie Schwaar et consorts demandant la révision du plan de mesures OPair Lausanne-Morges 2005, ainsi qu'une étude sur les périmètres potentiellement concernés par un plan de mesures OPair sur tout le territoire vaudois

Mars

- (11_INT_487) Interpellation André Marendaz et consorts - Trains de nuit franco-italien au travers de La Suisse. Trains fantômes !
(11_INT_488) Interpellation Nicolas Rochat et consorts - Liaison Lausanne-Paris via Vallorbe/Genève : optimisation du parcours v.s rentabilité quelle stratégie pour le long terme ?
(11_MOT_130) Motion Nicolas Mattenberger et consorts demandant 20 jours de congé paternité pour les employés de l'Etat de Vaud
(11_INT_494) Interpellation André Marendaz et consorts - Transports publics régionaux. N'oublions pas les régions périphériques !
(11_MOT_131) Motion Nicolas Rochat et consorts concernant les restrictions des conditions d'accès pour l'enseignement de la culture générale (ECG) au sein des écoles professionnelles (ECEP) vaudoises
(11_INT_499) Interpellation Stéphane Montangero - Le canton de Vaud peut-il aider à garantir l'aide à nos jeunes (et moins jeunes) au bout du fil en soutenant la prise en charge de Pro Juventute "Conseil + aide 147" ?

Avril

- (11_INT_501) Interpellation Nicolas Rochat et consorts - Caisse Cantonale de Chômage (CCH) : Quelle mission de service public après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage (LACI) au 1er avril 2011 ?
(11_INT_503) Interpellation Claire Attinger Doepper et consorts - Surchauffe dans la location et la vente d'objets immobiliers : état des lieux dans le canton de Vaud
(11_INT_502) Interpellation Philippe Randin - Factures non payées aux EMS vaudois

Mai

- (11_INT_505) Interpellation Stéphane Montangero et consorts - Quelle politique le Conseil d'Etat entend-il demander à ses délégué-e-s au sein des entreprises électriques ?
(11_MOT_134) Motion Jean Christophe Schwaab et consorts - Favoriser la révélation des faits répréhensibles, mieux protéger les lanceurs d'alertes (whistleblowers)
(11_INT_506) Interpellation Stéphane Montangero et consorts - Financement des partis politiques par les compagnies électriques : les électrons auraient-ils une couleur politique ?

Juin

- (11_INI_042) Initiative Cesla Amarelle et consorts demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès de l'Assemblée fédérale afin d'obtenir une modification de la LHID relative à la déduction fiscale de la contribution d'entretien à enfant majeur (article 9 al. 2 lettre c LHID)
- (11_INT_520) Interpellation Christiane Rithener - Le Canton de Vaud va-t-il contribuer à l'effort nécessaire pour la Suisse sorte du Nucléaire ?
- (11_INT_523) Interpellation Jean Christophe Schwaab et consorts - Le noeud ferroviaire et de bus de Palézieux est-il menacé ?
- (11_INT_521) Interpellation Roger Saugy demandant au Conseil d'Etat s'il a une objection à la comptine : Gai gai marions-nous ! Mettons-nous en ménage ! Gai gai marions-nous ! Mettons-nous la corde au cou !
- (11_INT_522) Interpellation Pierre-André Gaille - Accident nucléaire de Lucens en 1969: grave accident ou simple avarie ?
- (11_POS_250) Postulat Cesla Amarelle et consorts demandant une intensification de la mise en œuvre du Plan pour l'égalité adopté par le Conseil d'Etat en 2004
- (11_MOT_137) Motion Michèle Gay Vallotton et consorts visant à garantir l'égalité salariale entre hommes et femmes par le biais d'une commission tripartite
- (11_POS_252) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts au nom du Forum interparlementaire romand (FIR) - Le point régulier sur nos hautes écoles, acteurs clés de nos cantons
- (11_RES_048) Résolution Denis-Olivier Maillefer concernant l'opposition du Grand Conseil vaudois à tout déclassement de la ligne ferroviaire Paris-Lausanne (via Vallorbe) - Milan

Août

- (11_INT_528) Interpellation Nicolas Rochat et consorts - Etat de Vaud et Emirats arabes : unis pour les droits humains?
- (11_MOT_141) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts visant à encourager les constructions ou les rénovations de logements subventionnés exemplaires sur le plan énergétique

Septembre

- (11_INI_043) Initiative législative parlementaire Jean Christophe Schwaab demandant une prime annuelle de 1800.- Fr. pour tous les apprentis vaudois
- (11_INT_539) Interpellation Jean-Michel Favez - Quand la naïveté, la cupidité, voire la tentative de soustraction fiscale coûte à l'Etat, de quelle marge de manœuvre celui-ci dispose-t-il pour faire endosser ces frais au principal intéressé plutôt qu'au contribuable?
- (11_MOT_143) Motion Nuria Gorrite et consorts - Pour une répartition plus équitable des moyens entre la Confédération, les cantons et les communes
- (11_POS_256) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Développons des jardins scolaires pour étudier la saisonnalité et développer le goût de nos enfants !

Octobre

- (11_INT_546) Interpellation Jean Christophe Schwaab - Le Conseil d'Etat compte-t-il intensifier sa fermeté face au travail au noir et à la sous-enchère salariale ?
- (11_POS_259) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Mise en valeur de l'inventaire du patrimoine culinaire vaudois
- (11_MOT_144) Motion Cesla Amarelle demandant une augmentation substantielle des allocations familiales afin de soutenir le pouvoir d'achat des familles vaudoise

Novembre

- (11_POS_263) Postulat Sylvie Progin et consorts demandant l'introduction d'une mesure compensatoire à la hausse d'impôt subie par les familles monoparentales dès 2011, résultant de la modification du quotient familial qui leur est appliquée

- (11_POS_260) Postulat Claude Schwab et consorts suite à la pétition 069 - L'aide sociale doit tenir compte de la pension alimentaire que la personne verse pour ses enfants
- (11_POS_267) Postulat Nicolas Rochat et consorts - restrictions des conditions d'accès pour l'enseignement de la culture (ECG) au sein des écoles professionnelles (ECEP) vaudoises.
- (11_POS_264) Postulat Nuria Gorrite et consorts concernant l'informatique et l'information lors des élections fédérales du 23 octobre 2011- derrière le bug de la DSI, le chaos au SECRI
- (11_MOT_145) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts pour un crédit-cadre servant à la réalisation de projets liés à des infrastructures de transports et de mobilité
- (11_MOT_146) Motion Valérie Schwaar et consorts pour un signe clair de l'Etat en faveur des systèmes de transports publics d'agglomération efficaces
- (11_RES_050) Résolution Jean-Michel Favez et consorts au nom du groupe socialiste concernant les licenciements de Novartis.
- (11_MOT_149) Motion Nicolas Mattenberger et consorts tendant à ce qu'il ne soit pas alloué de dépens pour les causes soumises à la juridiction des prud'hommes
- (11_INT_564) Interpellation Roger Saugy concernant le centre Evam de Vennes : voudrait-on mettre la poussière sous le tapis... ou les requérants déboutés dans la rue ?
- (11_POS_268) Postulat Ginette Duvoisin et consorts concernant internet à haut débit - les habitants du canton ne sont pas mis sur pied d'égalité
- (11_POS_269) Postulat Jean-Michel Favez et consorts au nom du groupe socialiste demandant au Conseil d'Etat un programme de lutte contre la crise par le biais notamment d'une anticipation des investissements sur le plan vaudois
- (11_MOT_150) Motion Nicolas Rochat et consorts - Consolider les droits des salarié-e-s vaudois dans les procédures de licenciements collectifs
- (11_MOT_151) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts pour un concept énergétique communal et régional ayant valeur légale
- (11_MOT_152) Motion Roxanne Meyer Keller et consorts au nom des député-e-s du district de la Broye-Vully demandant le déblocage des crédits nécessaires pour améliorer les infrastructures ferroviaires et routières dans la Broye-Vully
- (11_INT_570) Interpellation Stéphane Montangero et consorts - Armes militaires à la maison : les Vaudois-e-s sont-ils à l'abri ?
- (11_MOT_153) Motion François Cherix et consorts - Nomination d'un responsable du pilotage des agglomérations
- (11_MOT_152) Motion Roxanne Meyer Keller et consorts au nom des député-e-s du district de la Broye-Vully demandant le déblocage des crédits nécessaires pour améliorer les infrastructures ferroviaires et routières dans la Broye-Vully immédiate)

Décembre

- (11_INI_045) Initiative Nicolas Rochat Fernandez et consorts visant à rendre publiques les décisions du Tribunal de Prud'hommes de l'Administration cantonale (TRIPAC)

3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux

3.1. Conseil national

Josiane Aubert, présidente de la Commission Science-Education-Culture

L'année 2011 a été marquée dans mon activité au Conseil national par les trois points domaines suivants :

Au niveau de la commission science éducation culture

J'ai pu contribuer dans la commission, puis au plénum, dans le rôle de rapportrice, à la victoire à deux reprises de l'initiative « jeunesse + musique » et, lors du 2^e débat, du contre-projet qui permettrait aux initiateurs, si le Conseil des Etats suit, de retirer l'initiative avant la votation populaire, qui devrait avoir lieu fin 2012.

Les messages de financement Culture pour 2012 – 2015 et Formation-Recherche-Innovation pour 2012 ont donné lieu à des discussions intenses et quelques succès socialistes; j'ai aussi eu le plaisir d'être rapportrice sur ces deux objets au plénum.

La loi sur la recherche sur l'être humain a été mise sous toit, j'ai eu le plaisir de mener la délégation socialiste sur cet objet important.

Au niveau des interventions parlementaires

Mon initiative « pour l'interdiction de la publicité pour le petit crédit » a passé la rampe du Conseil national, mettant en évidence que cette problématique recueille l'attention bien au-delà des rangs de la gauche et que c'est un vrai problème de société. Elle a aussi été acceptée au Conseil des Etats lors de la session de décembre. Elle revient donc pour traitement en 2012 à la commission de l'économie et des redevances, dans laquelle Ada pourra la suivre.

J'ai déposé des Interventions parlementaires qui touchent les domaines des discriminations faites aux femmes, du droit des minorités, du plurilinguisme dans l'administration, la formation professionnelle, l'AVS, des transports publics et de la sécurité routière... Tous les détails sont à lire sur www.josianeaubert.ch

Elections fédérales et nouvelle législature

Dès août, les activités parlementaires ont été agrémentées des rendez-vous nombreux liés aux élections. Mais une élection se gagne aussi par le travail accompli tout au long de la législature, au parlement, et dans les activités bénévoles, au sein des associations, dans les rencontres fréquentes avec divers groupes actifs à la base. Ces contacts sont nécessaires et bienvenus pour nous permettre de rester proches des préoccupations de la population que nous représentons : de nombreuses journées ont été consacrées à ces rencontres primordiales.

Pour la nouvelle législature, j'aurai le plaisir de poursuivre mon travail dans la commission science éducation culture, dans laquelle les deux points forts seront le message financier formation recherche innovation pour 2013 – 2016, et la loi tant attendue sur la formation continue. Je serai aussi membre de la commission des finances, dans la sous-commission qui traitera des départements Economie-Formation-Recherche et Affaires étrangères : ce sera très complémentaire et je m'en réjouis.

Ada Marra, membre de la Commission des institutions politiques

Pour cette dernière année de législature passée dans la commission des institutions politiques, deux thèmes ont fait la une de la CIP. Les questions de transparence du financement des partis, ainsi que les questions de symboles religieux.

En ce qui concerne le premier sujet, j'ai eu le privilège de représenter le Parti socialiste suisse auprès du GRECO (groupement d'état contre la corruption), émanation du Conseil de l'Europe dont la Suisse

est membre. Il contribue à identifier les lacunes dans les politiques nationales de lutte contre la corruption et incite ainsi les Etats à procéder aux réformes législatives, institutionnelles et pratiques nécessaires. Les questions ont porté sur la transparence du financement des partis politiques, des votations ainsi que des liens entre le milieu politique et la presse. Des recommandations ont ainsi été faites en fin d'année allant bien sûr dans le sens d'un pointage du doigt de la Suisse.

Malheureusement la majorité de droite de la commission et du Parlement n'entend rien changer à cet état de fait et a refusé deux initiatives, dont une de la commission CIP du Conseil des Etats (!) allant dans le sens d'une plus grande transparence du financement.

Les questions sur la migration ont quant à elle pris une autre tournure que les années précédentes. La relation entre migration et économie a pris le pas sur tout autre type de discours à travers l'initiative UDC qui propose ni plus ni moins que de renoncer aux accords bilatéraux. En année électorale, les forces politiques ont essayé de ne pas ramener les débats sur le thème de la migration. Il faut dire que les sujets écologiques ont déboussolé le calendrier politique de tout un chacun...

Mes interventions déposées n'ont pas été nombreuses mais signalons une motion intitulée : collaboration interinstitutionnelle pour la formation et le (ré-) apprentissage des chômeurs de longue durée. En effet, 50'000 chômeurs n'ont pas de qualification de base dans notre pays. Il s'agissait d'un projet pilote tentant d'importer le modèle FORJAD vaudois (qui sort les jeunes sans formation de l'aide sociale pour les mettre dans un système de formation, projet dont nos deux conseillers d'Etat, Pierre-Yves Maillard et Anne-Catherine Lyon ont été les porte-drapeaux), au niveau suisse pour les chômeurs longue durée. Un co-financement cantons-Confédération aurait été prévu. Le transfert de charge intenté par la nouvelle loi sur le chômage aurait ainsi trouvé un sens pour les cantons. Cette motion a trouvé un certain succès auprès de la moitié de ses signataires puisqu'une trentaine de parlementaires de droite étaient de la partie. Le Conseil fédéral et le plenum du National n'ont rien voulu entendre...

La fin d'année a été marquée par la candidature de Pierre-Yves Maillard au Conseil Fédéral. Avec les camarades vaudois, nous avons essayé d'influencer les lobbyistes des assurances maladies...

Roger Nordmann, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie

Sortie du nucléaire

Après la catastrophe de Fukushima, je me suis fortement engagé pour obtenir une décision de principe de sortie du nucléaire, avec une interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires. Moyennant un minimum de souplesse tactique, nous sommes parvenus à faire approuver cette position par une claire majorité des deux Conseils. Par son positionnement clair et son avance propositionnelle, le PS a exercé une pression importante sur le Conseil fédéral pour qu'il se rallie à l'idée d'une sortie progressive du nucléaire. En particulier, nous avons présenté le 28 mars 2011 – soit deux semaines après la catastrophe – la première « feuille de route » crédible de sortie progressive du nucléaire. (Principal numéro : [11.3436](#)).

En commission de l'environnement, nous avons posé les premières pierres du déblocage du soutien à la production d'électricité renouvelable, notamment sur la base de la motion Häberli-Koller ([11.3331](#)). Nous avons en outre fait adopter une révision de la loi sur l'énergie permettant au Conseil fédéral d'imposer des standards d'efficacité aux appareils électriques ([11.024](#)).

Lutte contre le réchauffement climatique

La nouvelle loi sur le CO₂ a été adoptée au vote final le 23 décembre 2011. Nous sommes parvenus à améliorer notablement le projet du Conseil fédéral, en imposant un objectif de réduction des émissions de 20% à l'intérieur des frontières et les mesures nécessaires pour y parvenir : augmentation de la taxe CO₂ sur les combustibles, renforcement du programme d'assainissement des bâtiments, obligation pour les importateurs de carburant de prendre des mesures pour compenser une partie de leurs émissions, normes européennes pour les nouvelles voitures, etc. Le

seul regret tient à l'abandon de la taxe CO2 sur les carburants, que nous avons dû en quelque sorte « sacrifier » pour obtenir des majorités sur le reste de la loi. Sur ce dossier, j'étais rapporteur de commission (09.067 et 10.017).

Aménagement du territoire

La révision de la loi sur l'aménagement du territoire est censée constituer un contre-projet à l'initiative populaire pour le paysage. Le Conseil fédéral avait proposé un simple renforcement des obligations de planification. Le Conseil des Etats avait élaboré une excellente contre-proposition incluant un prélèvement de la plus-value. Malheureusement, nous ne sommes pas parvenus à trouver à la CEATE-CN une majorité pour la solution des Etats. La tentative de muscler différemment la loi a passé en commission, mais a échoué au plénum du Conseil national, où je rapportais pour la commission. Alors qu'au Conseil national, le résultat est très décevant, le Conseil des Etats a maintenu une position plus ambitieuse pour lutter contre le mitage du territoire. Grace à la nouvelle composition du Conseil national, un ralliement au Conseil des Etats semble possible en 2012 (10.019).

Divers

Défense de l'initiative parlementaire de Susanne Leutenegger Oberholzer sur les riches industrielles sur des sites pollués et des sites contaminés. Il s'agit de promouvoir et de financer la reconversion des friches industrielles (09.490, refusée).

Défense de la motion de Rudolf Rechsteiner en faveur de la mutualisation de la prévoyance professionnelle collective (09.3262 acceptation d'un des points, mais refus au Conseil des Etats).

Défense de l'initiative parlementaire du groupe socialiste intitulé « Rendement des actifs LPP. Les bons comptes font les bons amis ». Elle a été refusée malgré un excellent score en commission, qui a déclenché une contre-offensive des assureurs. (07.401).

Rapporteur de commission les dossiers suivants

Motion Forster-Vannini Erika. Garantir la poursuite de la recherche nucléaire en Suisse (11.3564, acceptée, pour assurer l'exploitation sûre pendant les années restantes et les compétences pour le démantèlement et le stockage).

Paquet de 7 motions sur la mise en œuvre de la sortie du nucléaire (11.3338, 09.4082, 11.3403, 11.3398, 11.3375, 11.3376, 11.3417, acceptées).

Motion Freitag Pankraz : « Réformer l'approvisionnement énergétique sans prélever de nouvelles taxes » (11.3696 refusée, selon notre position).

Motion CEATE-CN : « Pour une loi de coordination permettant d'accélérer les procédures d'autorisation pour les installations de production d'énergie renouvelable » (10.3344 acceptée, selon notre position).

Initiative parlementaire CEATE-CN : « Pas de bureaucratie inutile dans le domaine des réseaux électriques ». Cette proposition soustrait l'utilisation du sol à un régime de mise en concurrence. Il s'agit d'un pas important pour assurer le service public et la sécurité d'approvisionnement électrique (10.480, proposée par le soussigné en commission, et acceptée définitivement décembre 2011 au vote final. Voir également : 10.3469).

Motion CEATE-CN. Développer le couplage chaleur-force (09.3740 acceptée).

Interventions personnelles déposées en 2011

Question : Acheter en Suisse les droits d'émission pour compenser le fait de ne pas respecter les objectifs de Kyoto? (11.5090).

Question sur la promotion de l'efficacité énergétique dans les domaines de l'industrie et des services ([11.5017](#)).

Postulat au sujet de la reprise autonome du droit de l'UE. Améliorer l'information ([11.3916](#), pas encore traité).

Interpellation : Le Conseil fédéral soutient-il l'introduction de compteurs électriques intelligents ("smart metering")? ([11.3828](#)).

Motion pour la mise en œuvre du plan d'action de 2008 pour l'efficacité énergétique. Instauration d'un bonus d'efficacité à l'échelle nationale ([11.3342](#), refusée par le CN).

Initiative parlementaire pour une loi sur la sortie planifiée et structurée du nucléaire ([11.427](#) pas encore traitée).

Autres engagements

Campagne électorale et candidature de Pierre-Yves Maillard

Logiquement, je me suis fortement engagé dans la campagne électorale du PSV qui s'est soldée par le gain de deux sièges au Conseil national. Je me suis fortement engagé dans la campagne de Pierre-Yves Maillard pour accéder au Conseil fédéral. Malgré l'échec devant le plenum, j'estime que le Canton, le PS et Pierre-Yves sont sortis grandis de cette belle campagne.

Initiative Cleantech

Au mois de septembre, nous avons pu déposer l'initiative populaire « Nouveaux emplois grâce aux nouvelles énergies renouvelables – Cleantech » au terme d'une récolte militante dans laquelle le PSV s'est beaucoup engagé. Le groupe socialiste aux chambres m'a chargé d'organiser une étude sur l'impact économique de l'initiative. Confier à l'institut CREA de l'Université de Lausanne, cette analyse a montré qu'il y avait 150'000 emplois à la clé à l'horizon 2030.

Publications et conférences

Outre de nombreux articles et conférences disponibles sur www.roger-nordmann.ch, la traduction de mon livre sur l'énergie est parue en mai 2011 auprès des Editions Orell Füssli à Zürich sous le titre « Atom- und erdölfrei in die Zukunft -Konkrete Projekte für die energiepolitische Wende ».

Enfin, François Cherix et le soussigné ont publié conjointement le livre «La Suisse ou la peur - Die Angstgenossenschaft (2011)» auprès des éditions Favre.

Formation continue

Formation continue de 3 jours sur la prévoyance professionnelle.

Eric Voruz, membre de la Commission de politique de sécurité

Membre de la commission de la politique de sécurité (CPS), j'ai été rapporteur de commission pour les objets suivants :

Protocole de l'ONU sur les armes à feu;

Rapport sur l'armée 2010;

Message immobilier du DDPS 2011;

Promotion civile de la paix du DDPS – Crédit cadre 2012-2015;

Promotion civile de la paix. Crédit-cadre 2012-2015 pour les trois centres de Genève;

Participation de la Suisse à la KFOR. Prolongation de l'engagement de la Swisscoy;

Loi sur la protection de la population et sur la protection civile. Révision partielle et initiative parlementaire Français «pour une protection civile sans frontière».

Sur ces objets, 2 concernaient aussi le DFAE (promotion civile de la paix pour les 3 centres de Genève, à savoir le Centre de politique de sécurité, le Centre international de déminage humanitaire et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées et la participation de la Suisse à la KFOR).

Motions et postulats, interpellations

J'ai déposé les motions (Mo) et interpellation (Ip) suivantes ainsi qu'un postulat (Po) :

Mo demandant la modification de l'article 43 de la Loi sur l'Asile en vue de respecter les délais de résiliations des contrats de travail et de baux à loyer selon les dispositions des CCT et/ou légales lorsque les demandes d'asile sont rejetées ;

Mo demandant la modification de l'article 42 de la Loi sur les Etrangers en vue de ne pas retirer les permis de séjours et de travail aux demandeurs d'asile marié-e-s à une Suisse ou un Suisse lors d'un veuvage ou de divorce pour raison de force majeure survenus avant les fameux cinq ans, période où le mariage peut être considéré comme « mariage blanc » ;

Po demandant la suppression du Tribunal militaire. Le PS s'est toujours opposé à l'institution du Tribunal militaire. Bien que cette proposition eût été rejetée à plusieurs reprises, il est temps de revenir à la charge (c'est le cas de le dire) contre cette institution. Les opposants justifiaient leurs positions en indiquant que le Tribunal militaire est assimilé aux Tribunaux des baux ou des prud'hommes, dont les cas sont jugés par des spécialistes et que les procédures sont plus rapides que si c'étaient les Tribunaux normaux qui devraient les traiter. De notre point de vue (du PS), il ne faut pas assimiler les Tribunaux des baux du travail à celui de l'armée. De plus, le fait que le service civil ait été enfin introduit, le nombre de cas traité par le Tribunal militaire a fortement diminué et que ceux encore traités concernent avant tout de violations de lois ordinaires ou de discipline que les Tribunaux civils peuvent très bien traiter.

Ip interpellant le Conseil fédéral sur l'exportation du matériel de guerre au Bahreïn, en Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis, exportations qui ont fortement augmenté durant les neuf premiers mois de l'année 2011. Nous savons que le peuple s'est soulevé notamment à Bahreïn dont la répression a été violente où les forces armées ont utilisé des armes provenant d'Arabie saoudite...

Puis il y a eu plusieurs questions pour « l'heure des questions » touchant divers événements tels que :

La protection des travailleurs et délégués syndicaux ; un informateur pour infiltrer Attac-Genève par le service des renseignements ; violence policière à Zurich lors de l'expulsion d'un requérant d'asile ; la convention entre la Suisse et la France contre la double imposition concernant les travailleuses et travailleurs frontaliers ; protection alimentaire en Suisse, etc.

Enfin, je suis intervenu sur divers objets, notamment sur les initiatives parlementaires et motions de nos camarades, qui ont trait au droit aux vacances de 5 semaines pour tous et de l'initiative populaire pour les 6 semaines de vacances pour toutes et tous, magistralement défendue par Josiane Aubert.

3.2. Conseil des Etats

Géraldine Savary, membre des commissions suivantes

L'année 2011-2012 s'est caractérisée par l'échéance des élections fédérales. Candidate pour une réélection avec son co-listier Luc Recordon, j'ai été reconduite avec succès dans mon mandat au Conseil des Etats. Auparavant, membre de la commission des transports et télécommunications, de la commission de la science, éducation et culture et de la commission des affaires juridiques (et accessoirement de la commission de rédaction), je me suis particulièrement engagée dans les dossiers suivants :

Commission des transports et télécommunications

- Engagement pour les transports publics, en particulier pour la Suisse occidentale.

- Sécurité dans les trains

Je me suis battue pour que la sécurité dans les trains reste aux mains des autorités publiques. L'arme à feu y est autorisée uniquement pour le personnel assermenté.

- Diversité des médias, renforcement du service public

Je me suis engagée avec succès contre les propositions visant à affaiblir le service public (redevance votée par le parlement). Je suis avec attention l'avenir des médias et la diversité de l'information.

- J'ai proposé avec succès un renforcement de la protection des consommateurs dans le cadre de la loi contre la concurrence déloyale. Depuis janvier de cette année, des plaintes peuvent être déposées par des particuliers.

Commission de la science, de l'éducation et de la recherche

- Loi sur le paysage des Hautes Ecoles

Membre de la sous-commission en charge du projet, j'ai considérablement amélioré le projet pour qu'il tienne compte tant de l'autonomie des Hautes Ecoles que d'un paysage de la formation plus indépendant des milieux économiques. Devant le refus du parlement de légiférer sur les bourses d'études, je suis devenue membre du comité d'initiative sur les bourses d'études lancée par l'Union nationale des étudiants.

Commission des affaires juridiques

- Révision du droit des actionnaires

Je m'engage pour instaurer plus de démocratie économique, de transparence et de contrôle des conseils d'administration. J'ai permis que le projet issu du Conseil des Etats soit de bonne qualité, en particulier par l'introduction d'une taxation sur les bonus.

- Je m'engage, dans le cadre de la loi sur les poursuites et faillites à ce que les salariés soient mieux protégés par le dépôt de propositions concrètes.

Par ailleurs, j'ai été active dans le cadre de la politique culturelle. Message sur le soutien à la culture, votation sur le prix unique du livre. Je co-préside en outre le groupe consommation à Berne et m'engage pour la défense des consommateurs et des producteurs dans le cadre de toutes les propositions soumises au Conseil des Etats (cassis de Dijon, accord de libre-échange avec l'Europe).

Depuis décembre 2011, je suis aussi membre de la commission de la sécurité. Je combats l'achat de nouveaux avions de combat et suis activement le dossier des armes de service.

4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS

Arnaud Bouverat

Les délégué-e-s du PSV dans les organes du PS Suisse ont participé en 2011 à 3 assemblées des délégué-e-s et à un Congrès.

Congrès de Zürich du 26 mars

Le Congrès a adopté une plate-forme électorale en 10 points en vue des élections fédérales de l'automne. Le PSV et ses sections ont déposé plusieurs amendements pour clarifier et renforcer les revendications puis ajouter des propositions en faveur d'un congé parental et sur la transparence du financement des partis notamment, sans effet malheureusement. En clôture, le PSV a défendu une résolution en faveur de la réintroduction du remboursement des verres de lunettes et lentilles de contact, remboursement aboli à fin 2010 par le conseiller fédéral Burkhalter. Une brève action réunissant tous les porteurs de lunettes de la salle a clôturé l'assemblée.

Assemblées des délégué-e-s

Le **25 juin à Olten**, le point principal de l'assemblée était le lancement d'une initiative pour un impôt sur les successions qui finance l'AVS.

Le **1er octobre à Biel**, c'était l'occasion de dire au revoir à la conseillère fédérale sortante Micheline Calmy-Rey mais aussi d'adopter un bref papier de position aux allures électorales appelé « contrat économique et social ». Notre conseiller national Eric Voruz a tenu un discours enflammé contre de nouveaux avions de combat, soulignant l'amateurisme de la hiérarchie militaire dans la manière de faire voter des crédits aussi élevés avec si peu d'arguments...

Le **3 décembre à Lucerne**, en plus de recommandations pour les votations fédérales, le PS Suisse devait décider de son soutien ou non au référendum sur le managed-care. Après un débat très partagé, c'est une confortable majorité des 2/3 environ qui a soutenu le référendum contre des réseaux de soins imposés.

Notre conseiller national Eric Voruz a ensuite développé une résolution contre l'achat de nouveaux avions de combat et pour l'appui à la reconversion de l'industrie d'armement.

Le PSV a obtenu l'ajout d'un nouveau point à l'ordre du jour contre la fermeture de Novartis et les licenciements à Bâle et Nyon. Des représentant-e-s du personnel et du syndicat UNIA : Célio Rodrigues et Jacob Zijlstra ont pu témoigner de leur combat devant nos camarades. Sur proposition du PSV, une résolution « pour le maintien des emplois et des sites industriels Novartis » a été votée. L'engagement des salarié-e-s de Novartis-Prangins a par ailleurs été salué par des camarades alémaniques. En marge de l'assemblée, la pétition de soutien aux salarié-e-s de Novartis a été largement signée et une collecte de solidarité pour les représentant-e-s du personnel de TESA qui ont été licencié a été organisée.

En plus des délégué-e-s au PS Suisse, Elisabeth Wermelinger représente le PS Lausanne et Arnaud Bouverat le PS vaudois (en remplacement de Cesla Amarelle) au Comité directeur du PS Suisse. Le PSV remercie tou-te-s ses délégué-e-s qui parcoururent la Suisse en week-end pour défendre ses positions !

5. Rapport de la JSV

Secrétaire: Joël Waeger

Durant cette année 2011, la JSV s'est surtout engagée pour les élections, d'abord au niveau communal, puis pour le Conseil national. Mais elle n'a pas pour autant arrêté de réagir à l'actualité.

Elections

Lors des élections communales de mars, auxquelles plusieurs de nos camarades ont pris part, Julien Clément WAEBER a été élu au conseil communal de Chavannes-près-Renens, Fabio SKORY à celui de Romanel et Charlotte GABRIEL à Gland.

En juin, la JSV décidait de lancer une liste pour le Conseil national, forte de 15 candidat-e-s. Nous avons mené une campagne originale et dynamique, basée sur 3 thèmes (transports, salaires et formation) qui firent chacun l'objet d'une action particulière. Ce fut également l'occasion pour la JSV de rendre visite à des sections socialistes dans tout le canton. Nous avons milité jusqu'à la dernière minute en distribuant des timbres aux passants pour les inciter à voter. Le 23 octobre, notre liste obtenait 1,47% des suffrages, soit 43'383 voix.

Votations

Nous avons distribué des tracts lors d'une action spéciale en faveur de l'initiative « pour la protection face à la violence des armes » soumise au peuple le 12 février et pour la LEO, objet des votations du 4 septembre.

Référendums et Initiatives

En mars, la JSV a participé au dépôt de l'initiative populaire fédérale 1:12 des Jeunes Socialistes Suisses à Berne. Nous attendons impatiemment qu'elle soit soumise en votation !

Nous avons aussi contribué autant que possible à récolter des signatures pour l'initiative des bourses d'études lancée par l'UNES (l'Union des Etudiants de Suisse) et souhaitant harmoniser les montants et les conditions d'octroi des bourses qui sont pour l'instant du ressort des cantons.

Militantisme

Suite à la catastrophe nucléaire de Fukushima, survenue en mars, la JSV déclare la place de la Riponne irradiée lors d'une action où les participants portent des combinaisons de protection. Nous participons également à une marche anti-nucléaire à Döttingen et commémorons dignement les 25 ans de Tchernobyl le 26 avril 2011.

La JSV est aussi engagée lors d'actions de soutien à Aissam Echchorfi, pour la liberté syndicale aux TL (Transports lausannois).

Comme de coutume désormais, la JSV a pris part aux célébrations du 1er mai.

A l'occasion de la rentrée universitaire, nous avons campé sur la place de la Riponne, pour demander plus de logements pour les étudiants. La JSV est présente dans le comité pour l'interdiction des licenciements. Lors de son AG du 4 novembre, elle adoptait une résolution à ce sujet. Le 13 novembre, suite à l'annonce de la fermeture du site de Novartis à Prangins, nous étions nombreux à participer à la manifestation de soutien aux employés.

Interne

Lors de nos AG, Jean-Christophe SCHWAAB, Julien EGGENBERGER et Arnaud BOUVERAT sont venus nous parler respectivement des PC Familles, des syndicats et de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat.

Plusieurs camarades ont pris part au camp d'été organisé par la JS Suisse à Chandolin (VS). Ce fut l'occasion de réfléchir au socialisme, à l'échec du capitalisme et aux méthodes de campagne.

La JSV compte à l'heure actuelle 94 membres, dont 18 nouveaux au cours de cette année.

Le présent rapport d'activité a été adopté le 9 décembre 2011 par le bureau de la JSV et a été proposé à l'Assemblée Ordinaire le 10 décembre.

6. Organes dirigeants et administration du PSV

6.1. Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni lors de 24 séances en 2011, largement occupées par les prérogatives d'une année électorale.

Votations et initiatives

Le Comité directeur a suivi l'avancement des récoltes de signatures de plusieurs **initiatives** fédérales d'importance pour lesquelles il a décidé un fort engagement du PS cantonal :

- l'initiative Cleantech pour les énergies renouvelables et l'emploi, dont la récolte s'est terminée cette année ;
- l'initiative pour un salaire minimum légal lancée de concert avec les syndicats ;
- l'initiative fédérale pour une caisse-maladie publique. Le PSV a obtenu après moults pressions, relayées notamment par la coordination romande du PS, le lancement d'une nouvelle initiative durant le premier semestre 2011.
-

Le Comité s'est prononcé en faveur du soutien au **référendum** sur le managed-care, position qui a été appuyée quasi unanimement par le Congrès.

Des **votations** ont également impliqué des moyens extraordinaires en termes de militant-e-s et de soutiens financiers, et ce toujours en partenariat avec le groupe socialiste au Grand Conseil qui a été solidaire de ces engagements. Il s'agit de :

- la votation sur les prestations complémentaires pour les travailleurs pauvres et la rente-pont AVS ;
- la votation sur la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

Ces deux campagnes étaient des enjeux importants pour le PSV et étaient portées par nos conseillers d'Etat Pierre-Yves Maillard et Anne-Catherine Lyon. Les coalitions créées durant ces campagnes, la forte implication de nos militant-e-s et de nos élu-e-s ont permis dans les deux cas de gagner malgré les moyens conséquents investis par le Centre patronal vaudois.

En matière de votation cantonale, le Comité directeur a décidé d'un recours à la Cour constitutionnelle du Canton de Vaud suite à l'invalidation de son initiative populaire pour un rabais d'impôt qui protège les assuré-e-s plutôt que les actionnaires. Le travail a été effectué avec l'appui de plusieurs juristes de notre parti.

Le PSV a apporté son soutien à l'initiative de l'ASLOCA contre la pénurie de logements, tout en regrettant le manque de contacts et d'échanges dans l'élaboration de ce texte et la difficile collaboration avec cette organisation dans laquelle de nombreux membres sont pourtant actifs.

Le Comité directeur a enfin élaboré une stratégie pour améliorer le pouvoir d'achat des familles grâce à une hausse des allocations familiales, basée sur une intervention parlementaire, un projet d'initiative populaire si nécessaire et un ancrage de cette hausse dans la plate-forme gouvernementale en cas de majorité de gauche au Conseil d'Etat.

Elections 2011

Communales

Le CD a cette année été particulièrement sollicité sur les élections. En début d'année, il a effectué la supervision de la commission électorale pour la campagne des élections communales et discuté puis décidé de l'orientation thématique de la campagne.

Fédérales

A partir du printemps, il a coordonné des prises de contact avec de potentiel-le-s candidat-e-s aux élections fédérales afin d'assurer une liste forte et paritaire, exercice qui s'est avéré particulièrement concluant. Il a adopté les priorités thématiques pour les fédérales. Il a débattu et présenté plusieurs amendements à la plate-forme électorale du PS Suisse afin de notamment renforcer la défense du service public dans nos priorités. Le PSV a accepté d'organiser en terre vaudoise le lancement de campagne romand du PS Suisse, et ce avec l'appui de la section morgienne. Sollicité par le PS Suisse pour la création d'une liste des Vaudois-es de l'étranger, il a renoncé à cette option par manque de candidature et de moyens pour valoriser une telle liste. Il a par contre encouragé la constitution d'une liste de jeunes socialistes.

Complémentaire cantonale

Le décès subit du conseiller d'Etat UDC Jean-Claude Mermoud a ajouté une élection complémentaire à l'agenda électoral de 2011. Le CD a mandaté la présidence pour explorer plusieurs options : une candidature PS, une candidature verte ou une candidature centriste capable de constituer une nouvelle force membre de l'alliance de gauche. Le CD a proposé au Congrès du PS de soutenir la candidature au Conseil d'Etat de la députée verte Béatrice Métraux.

Cantonales

A la suite des fédérales, et après avoir organisé des assises à l'été 2011 sur le sujet, le CD a lancé la rédaction du nouveau programme de législature du PSV en désignant un groupe de travail ad hoc, très majoritairement composé de membres du comité directeur. Il a organisé deux séances pour

traiter spécifiquement du projet remis et l'adopter. Bien que trop brève, la consultation des sections a vu aboutir de nombreux amendements en vue du Congrès extraordinaire des Cantonales 2012. Il a à nouveau fixé les priorités thématiques pour cette élection. Le CD a reçu plusieurs demandes de dérogation à la limite du nombre de mandats consécutifs de la part de député-e-s, pour lesquelles le CD a préavisé favorablement, conscient qu'il s'agit de la première fois que cette disposition est appliquée. A la veille des fédérales, le CD a pris les options générales quant à la composition du ticket des élections cantonales 2012, le nombre de candidat-e-s roses-verts étant directement fonction des rapports de force du résultat des élections fédérales, position ratifiée par nos alliés écologistes. Le CD a enfin dû contacter plusieurs régionales afin de garantir une représentation paritaire sur les listes électorales, disposition statutaire qui n'a malheureusement pas toujours été respectée.

Dossiers thématiques

Le CD a discuté lors de plusieurs séances de la situation des tutelles non volontaires dans le Canton de Vaud. Il a échangé à plusieurs reprises sur l'opportunité d'une initiative populaire à ce sujet. Le PS a décidé de privilégier encore le travail parlementaire sur ce dossier.

Le dossier des taxes déchets a également été porté plusieurs fois à l'ordre du jour en fonction des avancées du dossier tant dans les régions qu'au Grand Conseil. Le PSV a maintenu son opposition de principe décidée par le Congrès.

Malgré une résistance difficilement compréhensible de la part de notre parti national, le PSV a appelé clairement à une réintégration du remboursement des lunettes dans le catalogue des prestations de l'assurance-maladie sociale. Il a communiqué avec d'autres organisations sur le sujet et fait adopter une résolution à l'Assemblée des délégué-e-s du PS Suisse.

Le PSV a apporté un soutien actif à Aïssam Echchorfi, camarade aiglon et syndicaliste au sein des TL, qui a été menacé par son employeur dans l'exercice de ses droits syndicaux. Le CD a accepté de signer plusieurs appels et coordonné des interventions à plusieurs niveaux, sans résultat malheureusement en 2011.

Le PSV a adopté un papier de position sur la politique pénitentiaire rédigé par notre présidente Cesla Amarelle afin de corriger la mauvaise gestion de ce dossier par le Conseil d'Etat.

Gestion

Le Comité directeur a voté l'achat d'un véhicule pour mener les campagnes des fédérales et des cantonales, solution plus avantageuse et pratique que la location répétée à Mobility. Un bilan sera tiré de cette expérience à la fin des campagnes.

Afin de faciliter sa prise de fonction chez son nouvel employeur, le Comité directeur a géré les conditions de départ d'un collaborateur du secrétariat cantonal durant le premier trimestre.

Un important débat a été la stratégie à adopter pour une candidature d'un membre du PSV au Tribunal fédéral. Des divergences sont apparues avec notre commission chargée des élections judiciaires qui ont nécessité plusieurs séances. Un débriefing a abouti à ce que la feuille de route pour une prochaine élection soit améliorée et clarifiée entre le CD, la sous-commission, le secrétariat et nos représentant-e-s nationaux.

6.2. Comités cantonaux

En 2011, des congrès ont été organisés à la place des comités cantonaux, en raison des élections communales et fédérales.

6.3. Congrès

Congrès extraordinaire du jeudi 10 mars 2011 à 20h00

Lieu : Salle Jean-Villard Gilles à Lausanne

Ordre du jour

0. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
1. Mot de bienvenue
2. Election des scrutateurs-trices

3. Informations et communications
4. Recommandation de vote pour les votations cantonales du 15 mai 2011 avec notamment Roger Nordmann, conseiller national et Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat
 - 4.1 Demande d'autorisation générale pour des centrales nucléaires à Niederamt, à Beznau et à Mühleberg ?
 - 4.2 Etape 1 du plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes » concernant le stockage des déchets nucléaires ?
 - 4.3 Loi sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) ?
 - 4.4 Initiative populaire « Pour le droit à un salaire minimum » ?
5. Elections communales 2011
6. Elections fédérales 2011
7. Résolutions
8. Réponses aux questions des sections
9. Clôture

Congrès ordinaire du samedi 30 avril 2011 à 14h00

Lieu : salle Montoly à Gland

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
 - 2.1 Des autorités – Florence Golaz, municipale PS
 - 2.2 Du PS Gland – Jean-Marc Waeger, président du groupe socialiste de Gland
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Rapport de Cesla Amarelle, présidente du PSV
6. Election au Conseil des Etats
 - 6.1 Discours de Géraldine Savary, candidate au Conseil des Etats
 - 6.2 Désignation de la candidate et stratégie de liste
7. Election au Conseil national
 - 7.1 Définition de la structure de la liste
 - 7.2 Présentation des candidat-e-s
 - 7.3 Désignation des candidat-e-s au bulletin secret
 - 7.4 Stratégie d'apparentement
8. Présentation de Solidar Suisse, OSEO
9. Rapport de gestion 2010
 - 9.1. Du Comité Directeur
 - 9.2. Du Groupe socialiste du Grand Conseil
 - 9.3. Du Groupe des socialistes élu-e-s aux Chambres fédérales
 - 9.4. Des délégué-e-s du PSV dans les organes du PSS
 - 9.5. De la Jeunesse socialiste vaudoise
 - 9.6. Comptes 2010 du PSV
 - 9.7. Rapport des vérificatrices et vérificateurs des comptes
10. Discours de Christian Levrat, président du PS Suisse
11. Elections statutaires : élection des vérificatrices et vérificateurs de compte
12. Résolutions
13. Divers
14. Réponses aux questions des sections
15. Clôture et apéritif offert par la Municipalité de Gland

Congrès extraordinaire du mercredi 22 juin 2011 à 18h30

Lieu : Salle Jean-Villard Gilles à Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandation du PS pour les votations cantonales du 4 septembre
 - 5.1 Election du Conseil communal à la proportionnelle dans les communes de plus de 3000 habitants (art. 144 Cst-vd)
Cesla Amarelle, présidente du PSV, et des camarades de communes concernées
 - 5.2 Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et initiative populaire Ecole 2010 « Sauvez l'école »
Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, et Jean-Michel Favez, vice-président PSV
 - 5.3 Initiative populaire « Vivre et voter ici »
Michele Scala, co-présidente du comité d'initiative
6. Résolutions
7. Divers
8. Réponses aux questions des sections
9. Clôture

Congrès extraordinaire du vendredi 7 octobre 2011 à 19h00

Lieu : Salle des Cantons à Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Elections fédérales
6. Election complémentaire au Conseil d'Etat
 - a. Stratégie
 - b. Désignation ou soutien à un-e candidat-e
7. Initiative rabais d'impôt et allocations familiales
8. Résolutions
9. Divers
10. Réponses aux questions des sections
11. Clôture

Congrès extraordinaire du lundi 24 octobre 2011 à 20h00

Lieu : Salle des Cantons à Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Demandes de dérogations à la limite de mandats pour 5 député-e-s
6. Elections fédérales : bilan CN et décision pour le 2ème tour CdE
7. Résolutions, divers et réponses aux questions des sections
8. Clôture

Congrès extraordinaire du samedi 29 octobre 2011 à 14h00

Lieu : Salle des Cantons à Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue

3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Discours de Christian Levrat, président du PS Suisse, et bilan des élections fédérales
6. Election au Conseil fédéral
Discours de Cesla Amarelle, présidente du PSV
Discours de Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat
Discussion et décision
7. Fermeture du site de Novartis : pétition et résolution de soutien
8. Référendum sur le managed-care
9. Résolutions, divers et réponses aux questions des sections
10. Clôture

7. Commissions permanentes

7.1. Administration de la justice (CAJU)

Président : Alex Dépraz

Organisation

Il s'agit du deuxième rapport d'activité établi par le soussigné en tant que président.

Jean-Yves Schmidhauser conserve la responsabilité de la sous-commission chargée des candidatures judiciaires (sCAJU). On renvoie au rapport établi par Jean-Yves concernant l'activité spécifique de cette sous-commission et la problématique de la nomination des membres des autorités judiciaires.

On rappelle pour le surplus que la CAJU est composée de tous les juristes membres du PS et annoncés comme tels. La Présidente du PSV, le Président du Groupe au Grand Conseil et les membres de la commission des affaires judiciaires du Grand Conseil sont membres de droit.

La plupart des magistrats de l'ordre judiciaire participent activement aux activités de la CAJU. La participation des autres juristes est hélas plus aléatoire.

Activités

La CAJU a tenu trois séances plénières en 2011, soit les 10 janvier, 12 avril et 23 août 2011.

Comme de coutume, l'essentiel de l'activité de la CAJU a consisté à étudier divers avant-projets de modifications législatives émanant de la Confédération et du Canton. La CAJU a ainsi préparé des projets de détermination à l'intention du Comité directeur sur les objets suivants :

Consultations cantonales

- Exposé des motifs relatif à la modification de la loi du 28 février 1956 sur les communes (en collaboration avec la CATTI) ;
- Exposé des motifs relatif à la révision du Code civil suisse (Protection de l'adulte, droit des personnes, et droit de la filiation) – Démarche Codex_2010 volet « Protection de l'adulte » ;

Consultations fédérales (dans le cadre de la réponse du canton)

- Juridiction constitutionnelle (abrogation de l'article 190 Cst) ;
- Révision partielle du Code des obligations concernant la prescription.

La séance du 12 avril 2011 a en outre été consacrée à l'élaboration de diverses propositions concernant les domaines d'activités et de compétences de la CAJU en vue de la rédaction du programme de législature 2012/2017 du PSV. Ces propositions ont par la suite été débattues lors des Assises organisées le 21 mai 2011 par le PSV.

Par ailleurs, la Présidence et le Secrétariat général du PSV ont régulièrement sollicité la CAJU par l'intermédiaire du soussigné en fonction de l'actualité, notamment sur quelques problèmes liés aux élections communales générales en 2011.

Divers et programme 2012

L'année 2011 a été marquée par l'entrée en vigueur des nouveaux codes fédéraux de procédure civile et de procédure pénale. Ces nouvelles lois ont entraîné une importante réforme de l'organisation judiciaire vaudoise (nouveau Ministère public, Chambre patrimoniale cantonale). Il est bien sûr encore trop tôt pour faire le bilan de ces réformes. Il s'agit néanmoins d'être attentif à ce que l'Ordre judiciaire soit doté de moyens suffisants pour que la justice puisse être rendue dans des délais raisonnables. Il s'agit également d'éviter que les justiciables les moins favorisés n'aient plus accès à la justice en raison du coût de certaines procédures.

L'actualité judiciaire et juridique sera à n'en pas douter également chargée en 2012. Ainsi, au niveau fédéral, le Conseil national a fait un pas vers la création d'une véritable juridiction constitutionnelle en approuvant l'abrogation de l'article 190 Cst. Ce sont bien sûr le peuple et les cantons qui se prononceront en dernier lieu. Le Conseil fédéral devrait mettre en consultation un projet de loi mettant en œuvre de l'initiative sur le renvoi des criminels étrangers entrera également dans une phase cruciale. Ce sera sûrement l'occasion de débattre à nouveau du problème de l'examen de la validité des initiatives populaires, notamment au regard de leur conformité au droit international.

Sur le plan cantonal, la situation dépend bien sûr en grande partie des résultats des élections de mars 2012. On peut espérer que la gauche emporte la majorité, au moins au Conseil d'Etat. Celle-ci pourrait ainsi disposer d'une législature pour proposer et mener à bien des réformes longtemps souhaitées dans les domaines qui demeurent dans la compétence des cantons.

La CAJU et ses membres se tiennent dès lors à disposition de nos élus tant sur le plan fédéral que sur le plan cantonal pour contribuer à relever ces nombreux défis.

7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)

Président : Jean-Yves Schmidhauser

En ma qualité de président de la sous-commission des candidatures judiciaires (sCAJU) du parti socialiste vaudois, j'ai l'avantage de vous adresser mon bref rapport d'activité pour l'année 2011 écoulée.

Je rappelle en préambule que la sCAJU, dont l'activité est régie par un règlement datant de 1995 et modifié en 1997, est composée des juges permanents au Tribunal cantonal vaudois, des juges fédéraux, du président de la Commission administration de la justice et de six autres membres désignés par le Comité directeur, sur préavis de la Commission administration de la justice.

La sCAJU a pour mission d'examiner les candidatures déposées en vue de l'élection des juges et des juges-suppléants, en particulier l'aptitude des candidats à exercer la charge envisagée, tant du point de vue personnel que professionnel. Elle soumet son préavis au Comité directeur.

En 2011, la sCAJU s'est réunie à une reprise, soit 10 janvier 2011, pour préaviser sur la candidature de Pierre-Yves BOSSHARD à un poste de juge au Tribunal fédéral. A la majorité (par 7 voix contre, 3 voix pour et une abstention), la sCAJU a préavisé négativement à cette candidature. Elle n'a toutefois pas été suivie par le Comité directeur qui a soutenu cette candidature auprès du groupe socialiste aux chambres fédérales.

La candidature de Pierre-Yves BOSSHARD n'a finalement pas été retenue, étant précisé que les chances d'être élu pour un candidat socialiste – de surcroît vaudois - apparaissaient très faibles, le PS étant déjà surreprésenté au Tribunal fédéral.

Pour le surplus, et au cours de l'année 2011, plusieurs postes de juge cantonal ont été mis au concours pour le remplacement de juges démissionnaires. Dans la mesure toutefois où ces remplacements visaient des postes occupés par des représentants d'autres partis qui ont présenté des candidatures valables, d'une part, et que le PS est déjà bien représenté au Tribunal cantonal, d'autre part, aucun candidat de notre parti ne s'est manifesté.

7.3. Agricole

Présidente : Ginette Duvoisin

Stratégie et orientation politique fédérale agricole 2012-2017

Le projet de réforme de la politique agricole a suscité de nombreuses réactions de la part des organisations consultées. Plusieurs réflexions reviennent régulièrement. Parmi les préoccupations exprimées par les paysans figure notamment la mauvaise compréhension de certains milieux, par rapport aux prestations fournies (production de biens alimentaires, entretien du paysage, contribution à l'occupation décentralisée du territoire). La PA 2012-2017 introduit un nouveau système de paiements directs qui peut laisser craindre l'abandon et le reboisement des terres les moins bien situées.

La nouvelle politique agricole proposée par le Conseil Fédéral dans son message du 1er février 2012 prévoit une modification importante de l'attribution des paiements directs. La part dévolue à la production alimentaire diminue au profit de mesures écologiques supplémentaires, de biodiversités, de bien-être des animaux (mesures éthologiques) et sociales au détriment de la production alimentaire de l'agriculture. Aujourd'hui la part nette de l'alimentation du peuple suisse fournie par l'agriculture est de 54%, avec la nouvelle politique agricole et la croissance démographique ce taux pourrait descendre en dessous de 50% ce qui nous mettrait à la merci des importateurs.

La commission agricole s'est réunie à deux reprises au cours de l'exercice. Nous ne pouvons que regretter une fois de plus, le peu d'intérêt pour les problèmes agricoles, au sein du PSV. Les enjeux sont pourtant importants. Notre parti doit mieux se positionner face aux défis qui sont ceux du monde agricole et de la population en général – souveraineté alimentaire, préservation des terres, relations producteurs-consommateurs, principe du cassis de Dijon, problèmes sociaux et environnementaux.

Des contacts ont été pris pour organiser une table ronde sur ces thèmes. Le syndicat Uniterre a donné son accord de principe, deux agriculteurs également ainsi que des associations actives dans la vente de produits de proximité.

Interpellations, postulats, motions à déposer au Grand Conseil

Nous proposerons des interventions au Grand Conseil sur des mesures sociales à mettre en place pour soutenir le monde agricole : caisse de retraite pour les agriculteurs, convention collective de travail, statut de la paysanne. Tous ces sujets ont été défendus par nos commissaires dans le cadre des débats de la nouvelle loi sur l'agriculture vaudoise. Est-il prématuré de revenir déjà maintenant sur ces points ou faut-il au contraire profiter du changement de majorité au Conseil d'Etat ? Une interpellation a été déposée qui demande au Conseil d'Etat de se positionner sur la souveraineté alimentaire, sur ce qu'il entend entreprendre pour favoriser le partenariat ville-campagne, sur la sensibilisation des consommateurs aux enjeux agricoles et alimentaires, sur les conditions-cadre à mettre en place pour une meilleure répartition des marge au sein de la filière agro-alimentaire, sur le soutien aux marchés paysans et aux réseaux de distribution de paniers de produits alimentaires de proximité.

Commission agricole du PSS

Notre camarade Elisabeth Clément-Arnold a démissionné de la commission, elle n'habite plus dans le canton de Vaud. Nous n'avons trouvé personne qui souhaite suivre les séances de commission agricole du PSS.

7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)

Président : Jean-Michel Piguet

Fonctionnement

La CATTI a le privilège de pouvoir compter sur la participation régulière d'un groupe de 6 à 8 militants fidèles et actifs. Cela permet un bon suivi du travail et une compétence consolidée par la mise en commun de connaissances, de réflexions et d'idées. Ce noyau peut aussi compter sur les contributions occasionnelles de nombreux militants ou sympathisants, qui sont tenus régulièrement au courant de ses activités par de fréquents courriels d'informations. Plusieurs nouveaux membres nous ont rejoints, forces nouvelles qui sont les bienvenues.

Au cours de l'année 2011, la CATTI a tenu 6 séances plénières (2.2, 16.3, 27.4, 22.6, 31.8 et 2.11). Comme de coutume, le reste du travail et les échanges d'informations se sont fait par échanges de courriels.

En se tenant informée des derniers développements dans ses domaines, la CATTI s'efforce aussi d'être un centre de compétence au service du parti. Dans ce sens, elle répond volontiers aux demandes d'informations ou de conseils qui lui sont adressées par des membres du parti ou sa direction, des municipaux ou des députés et offre parfois son appui pour l'élaboration de propositions parlementaires, au niveau communal ou cantonal. A ces divers titres, la CATTI a été sollicitée 5 ou 6 fois en 2011.

Consultations

Pendant l'année sous revue, la CATTI a élaboré les réponses aux consultations suivantes :

Février - avant-projet de loi sur la préservation du parc locatif vaudois (LPPL);

Février - avant-projet de politique d'appui au développement économique (PADE);

Juin - projet de modification de loi sur les communes, avec la collaboration de la CAJU;

Septembre - avant-projet de modification de la LATC.

Principaux thèmes et dossiers traités, avec quelques invités

Février - présentation par Eric Loutan des propositions avancées dans la publication « Plan Rail 2050 » et discussion sur l'avenir du rail en Suisse.

Mars et avril - discussion « programmatique » et élaboration d'une série de propositions - axées plus spécialement sur le logement et les transports - pour le programme de législature 2012 du PSV. Ces propositions ont été discutées et bien accueillies dans le cadre des Assises du 21 mai.

Juin et novembre - transports publics vaudois dans les perspectives internationale et nationale. Présentation de Michel Béguelin, riche en informations utiles et suscitant une discussion animée.

En juin, la CATTI soulève un lièvre ! Discutant de l'avant-projet de territoire Suisse en consultation, la CATTI a remarqué que ce document prévoyait un déclassement de la ligne ferroviaire Paris-Lausanne-Milan en tant que connexion au réseau à grande vitesse. Elle a immédiatement alerté le parti et suscité des interventions de nos députés au Grand Conseil. Avec succès : ce dernier a accepté à l'unanimité une résolution demandant le maintien de cette ligne dans la catégorie des liaisons internationales importantes. De plus, dans sa nouvelle version, l'avant-projet de Territoire Suisse a été corrigé dans ce sens.

Fin août - présentation par M. Alain Renaud, du SDT, du guide sur le redimensionnement des zones à bâtir, suivie d'une discussion nourrie sur ce thème et sur celui, connexe, de la révision de la LATC en consultation.

Dossiers à suivre

Avec l'aménagement du territoire et les transports, on est confronté à de nombreux problèmes d'une grande actualité, qui exigent une approche transversale et coordonnée. Le développement des villes, l'engorgement des routes et des agglomérations, l'éparpillement des zones d'habitat, d'achat, de

travail et de loisirs, mais aussi le besoin de logements, d'espaces publics et d'infrastructures de qualité pour tous ainsi que la protection du paysage et la préservation des terres agricoles : tels sont les défis auxquels les socialistes peuvent et doivent apporter des réponses. Plusieurs de ces thèmes ont une relation étroite avec les questions institutionnelles (p. ex. gouvernance des agglomérations, répartition des compétences canton-communes, organisation territoriale, etc.).

La CATTI a suivi et continuera de suivre à l'avenir l'évolution de plusieurs dossiers importants:

- Adaptations et mise en œuvre du Plan directeur cantonal.
- Aménagement du territoire et politique du logement (localisation, mobilisation des terrains à bâtir, etc.).
- Transports publics et autres formes de mobilité.
- Projets d'agglomération : Lausanne-Morges (PALM), Franco-Valdo-Genevois, Yverdon (agglo Y), Aigle-Monthey, Riviera.
- Métropole lémanique.
- Travaux en cours au niveau fédéral : révisions de la LAT, initiative pour le paysage, politique des agglomérations (projets d'agglomération et projets modèles), projet de territoire Suisse, planification et financement des transports.

Comme jusqu'ici, votre commission est prête à poursuivre son engagement au service du parti et de ses élus, pour la défense d'une vision socialiste des enjeux territoriaux et environnementaux.

7.5. Electorale (COMELEC)

Président : Arnaud Bouverat

Communales

Organisation

La commission électorale des communales (COMELEC) a été mandatée par le Comité directeur pour mener la campagne des élections communales, élaborer une nouvelle charte graphique valable pour toutes les élections de 2011-2012 et développer des actions cantonales. Elle a en particulier validé l'adoption d'une charte graphique inspirée du modèle développé par le PS Suisse tout en cultivant certaines spécificités (p.ex. rose davantage visible et couleur rouge assumée).

Elle était composée de membres du comité directeur et de membres expérimentés dans l'organisation de campagnes électorales. Elle s'est réunie à 11 reprises en 2010 et une fois en 2011, le plus souvent le vendredi en fin d'après-midi. Son activité a eu lieu avant la redotation du secrétariat ce qui ne s'est pas avéré simple. Au vu des implications de chacun et de la charge de travail durant la période électorale, aucune réunion n'a été organisée. Le secrétariat qui est chargé de la mise en œuvre de la majeure partie des décisions de la COMELEC a été renforcé pour atteindre 260% qu'au premier janvier tout en ayant à gérer un départ durant cette période décisive. Il aurait fallu redouter le secrétariat au moins 2 à 3 mois plus tôt pour affronter plus sereinement ces échéances.

Pour le travail graphique professionnel, la COMELEC a travaillé avec l'agence createur.ch, en particulier avec Stéphane De Trey, anciennement à SEMIO communication, agence qui collaborait avec le PSV pour le précédent round électoral.

Thèmes prioritaires

Après consultation de ses sections, le PSV a mis la priorité durant la campagne sur le développement des structures d'accueil de la petite enfance, le logement et les transports publics.

Finances

La Parti socialiste vaudois a dépensé environ 85'000 francs pour les élections communales, soit 10'000 francs de moins des prévisions budgétaires.

Prestations aux sections

20 sections sur 43 ont utilisé les services du PSV pour tout ou partie du matériel des communales. 4 autres sections ont utilisé la charte graphique et les modèles de mise en page du PSV. Le PSV a en particulier développé à l'attention des sections :

- Des affiches F4 et A3 pour les candidat-e-s à la municipalité ;
- Des dépliants roulés A5 pour présenter tou-te-s les candidat-e-s.

Le PSV coordonnait en outre le graphisme et l'impression.

Campagne cantonale

Afin d'appuyer les sections durant les communales, le PSV a développé après concertation avec les sections le matériel suivant :

- Un tract de lancement de campagne à 15'000 exemplaires ;
- 3 tracts et affiches thématiques à 15'000 ex ;
- 2 tracts événementiels (14 février et 8 mars) ;
- 1 jeu d'échelle humoristique pour les familles ;
- des objets à offrir (3400 Stylos, 4920 jetons de caddie et 580 badges).

Bilan

Le PS tire un bilan excellent des élections communales 2011, à savoir qu'il maintient non seulement de nombreuses conquêtes obtenues en 2006 (progression historique du PS) mais réussit encore à faire basculer plusieurs municipalités supplémentaires à gauche. Il passe ainsi de 71 à 76 élue-s à la Municipalité dans les communes à la proportionnelle. Ces victoires sont prometteuses car le PS s'y est fortement engagé pour une amélioration des transports publics, de l'accessibilité des logements et des structures d'accueil extrafamilial des enfants, priorités qui ont l'adhésion d'une part grandissante de la population.

Ces élections comprennent plusieurs victoires emblématiques au 1er tour telle que le renforcement du PS à Morges (5 élue-s de gauche), la confirmation de la confortable majorité de gauche lausannoise (6-1), la reconduction de la Municipalité de Renens (5-2) et de Chavannes (3-2), ainsi que de ses sièges à la Municipalité de Nyon (5-2).

Au second tour des élections à la Municipalité, le PS maintient brillamment ses positions à Yverdon-les-Bains, Vevey et Bex. Les municipalités de Rolle, de La Tour-de-Peilz et d'Eplinges basculent à gauche notamment grâce à une progression du PS.

Le PS renforce ses positions dans d'autres grandes villes comme Prilly et Lutry. Seules les villes de Montreux, Gland, Payerne et Aigle résistent encore à cette tendance en raison de circonstances locales particulières. Dans les villes petites et moyennes, le PS progresse également sur le plan municipal à Penthaz, Avenches, Leysin et Saint-Légier. Dans la majeure partie des autres communes, il confirme ses positions le plus souvent avec des scores en nette progression sur le plan municipal (Vallorbe, Yvonand, Orbe, Grandson, Bussigny, Villeneuve).

Sur le plan des législatifs, le PS observe un tassement de ses listes d'environ 3% des suffrages, dont la moitié profite à de nouvelles listes vertes qui sont en bonne partie des transfuges des listes socialistes et le reste au profit de groupes centristes ou de droite suivant les communes.

Fédérales

Organisation

La COMELEC fédérale a été renforcée par la présence de candidat-e-s à ces élections. Elle s'est réunie en séance plénière à 6 reprises, avant tout avant le début de la campagne. La collaboration avec l'agence createur.ch a été poursuivie pour les supports papiers et renforcée par le développement de vidéos de présentation de nos thématiques et de nos candidat-e-s en collaboration

avec AGME. Il a organisé avec sa section morgienne et le concours du PS Suisse le lancement de campagne romand à Morges sur le thème de la santé.

Thèmes

La COMELEC a adapté les priorités fédérales de campagne à nos spécificités cantonales en sélectionnant nos propositions en matière de santé, d'emploi, de logement et de transports publics. Le PS a misé sur une campagne militante à la rencontre des Vaudois-es. Il a achevé la récolte de signatures pour l'initiative Cleantech juste avant le lancement de campagne des fédérales et a poursuivi avec les récoltes de signatures pour une caisse-maladie publique et des salaires minimaux en Suisse.

Supports

Le PSV a développé une nouvelle affiche thématique sur le thème qui a eu le plus d'acuité durant la campagne : l'emploi. L'affiche F4 et A3 électorale était à l'effigie de notre candidate au Conseil des Etats Géraldine Savary. Il a produit un tract de précampagne, un tous-ménages, un dépliant de campagne, un tract de fin de campagne ainsi que des cartes postales pour chaque candidat-e. Le PSV a arboré un nouveau site web, développé par Gaétan Nanchen et Nicolas Borboën, à l'adresse www.ps-vd.ch. Il a également renforcé sa présence sur facebook à cette occasion. Au niveau des cadeaux à offrir, le PSV a maintenu son offre développée lors des communales complétée par les give-away du PS Suisse pour une part.

Bilan

Le PSV ambitionnait de gagner un siège au Conseil national mais en a gagné deux, faisant de fait son meilleur résultat historique avec 6 socialistes vaudois-es à la Chambre du Peuple : Roger Nordmann, Ada Marra, Josiane Aubert, Eric Voruz, Cesla Amarelle et Jean Christophe Schwaab. Il reconduit sa conseillère aux Etats Géraldine Savary pour un deuxième mandat. Si le bilan est extrêmement positif pour le PS, il ne l'est pas autant pour l'ensemble de la gauche malheureusement qui ne progresse aucunement.

Finances

La campagne a coûté approximativement 280'000 francs pour l'ensemble des élections fédérales.

7.6. Culturelle

Président : Philippe Clivaz jusqu'en avril et Sarah Neumann dès mai 2011

Membres réguliers de la commission

Yves Adam, Philippe Clivaz, Olivier Faller, Olivier Gfeller, Yvette Jaggi, Grégoire Junod, Astrid Lavanderos, Anne-Catherine Lyon, Marina Melon, Mariela Muri-Guirales, Sarah Neumann, Chantal Ostorero, Josette Quartenoud, Philippe Randin, Myriam Romano, Nathalie Saugy, Gianni Schneider, Jean-Jacques Schilt, Elisabeth Wermelinger, Silvia Zamora.

Présidence : Suite à la démission de Philippe Clivaz en mai 2011, Sarah Neumann, proposée par la Commission, a été désignée par le Comité pour reprendre la présidence.

Fréquence des réunions et thèmes abordés

La commission s'est réunie 4 fois (janvier, mai, septembre et novembre).

Les thèmes suivants ont été abordés

- Situation des intermittents du spectacle : invitation d'Anne Papilloud, secrétaire du Syndicat suisse romand du spectacle, pour faire le point sur les conséquences de la votation sur la LACI du 26.09.2010 et présentation du projet « nos métiers ».

- Loi sur les écoles de musique : travaux de la commission du Grand Conseil et perspectives pour l'entrée en vigueur courant 2012.

- Lois sur la culture et le patrimoine : discussions autour de la rédaction des lois, des résultats de la consultation, notamment des synergies état-communes et informations sur le calendrier concernant ces deux textes.

- Programme de législature du PSV : définition et rédaction de propositions dans le domaine de la culture pour le programme de législature 2012-2017.

Thèmes retenus : diversité culturelle et production artistique ; médiation culturelle ; politique muséale ; conditions de travail des professionnels de la culture.

- Pôle muséal, musée cantonal des Beaux-arts, avancée du dossier et problématiques rencontrées.

- Enjeux et objectifs de la commission et nécessité d'échanges entre les élus en charge de la culture dans les différentes communes du canton.

7.7. Egalité (ComEg)

Coprésidence : Aline Dupontet et Sylvie Progin

L'année 2011 a été ponctuée d'une part par les élections communales et fédérales, et d'autre part par des commémorations importantes dans le domaine de l'égalité : le droit de vote des femmes, l'article Egalité dans la Constitution ainsi que la première grève des femmes. La comEg a participé activement aux diverses manifestations organisées à ces occasions, dont voici la rétrospective chronologique.

La journée du 8 mars a été l'occasion de distribuer un tract PS sur l'égalité dans le cadre de la campagne pour les élections communales. La comEg faisant également partie du collectif « 14 Juin 2011 », elle a apporté son soutien à la manifestation proposée le soir du 8 mars à Pôle Sud, et organisée par un groupement d'associations.

Le mardi 14 juin a permis de rappeler la grève de 1991, ceci par une journée d'actions dans toute la Suisse. Les membres de la comEg ainsi que les député-e-s ont participé depuis les escaliers du Palais de Rumine au concert de sifflets et ont distribué des sirops gratuits sur la Place de la Riponne, lieu de rassemblement pour cette manifestation. On a aussi pu voir des drapeaux du PS flotter lors du cortège organisé ce jour-là.

La rentrée a été teintée par les élections fédérales. Dans ce cadre, et suite à une séance organisée par la comEg avec les candidates aux fédérales, Josiane Aubert a fait lors de son discours au congrès du PSS un joli lien entre le thème de la santé et l'égalité. Le site Internet de la comEg est né très, voir trop discrètement à cette occasion, mais il n'est que partie remise de le faire émerger lors des élections cantonales de 2012.

Enfin, Mariela Muri-Guirales poursuit son mandat de représentante de la comEg au Comité directeur du PSV. Elle œuvre également toujours au bureau de la coordination des Femmes socialistes suisses.

7.8. Energie et Environnement (CEE)

Présidence : Alexandre Rydlo

Rétrospectives

La CEE s'est réunie à deux reprises. Elle s'est réunie une première fois le jeudi 05.05.2011 pour traiter des propositions phares pour le programme de législature 2012-2017, propositions qu'elle a défendues avec succès le samedi 21.05.2011 lors des Assises de notre parti sur le programme. Elle s'est ensuite réunie une seconde fois le mardi 20.09.2011 pour traiter de la consultation sur l'Avant-projet de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne).

Perspectives

La CEE continuera son rôle de conseillère technique ponctuelle pour les objets relevant des domaines de sa compétence. Elle continuera aussi d'apporter sa contribution aux travaux d'autres commissions qui touchent de manière directe ou indirecte l'environnement et les questions énergétiques.

7.9. Enseignement, Education et Formation

Président : Claude Schwab

En 2011, le principal engagement de la commission enseignement – formation - éducation s'est porté sur l'accompagnement et la promotion du projet de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), qui a été acceptée par le peuple en septembre. Elle a par ailleurs examiné l'avant-projet de Medunil (ce dernier en collaboration avec la commission santé).

7.10. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)

Président : Samuel Bendahan

Avec la conjonction des campagnes communales, fédérales et cantonales de 2011, la COEFF a eu une activité plutôt réduite, se concentrant sur deux questions principales : le programme du PSV, ainsi que les questions économiques liées aux licenciements des entreprises profitables (affaire Novartis).

Concernant le programme du PSV, la COEFF a été sollicitée pour amener des propositions en vue des assises du PSV et en vue de l'élaboration du programme pour les élections cantonales de 2012. Cinq thèmes importants ont été développés, discutés et traduits en propositions qui ont été ensuite reprises dans les propositions de programme : la question de l'économie sociale et solidaire, la question de la fiscalité et des finances publiques, la question du logement, la question de la promotion économique, et la question des services publics. Les propositions de la COEFF ont visé à donner une orientation de la politique économique qui soit proche de l'économie réelle, juste, et surtout démocratique. Elles visent à établir une fiscalité plus juste, à combattre la crise du logement, et à garantir la qualité et l'accessibilité des services publics.

Dans le cadre de l'annonce de licenciements par l'entreprise très profitable Novartis, la COEFF a réfléchi à des séries de mesures et propositions à destination des parlementaires et du parti, et proposé une résolution adoptée par le PSV. Les objectifs principaux sont de combattre la pratique qui consiste à licencier lorsque des entreprises font des bénéfices, et de proposer une réorientation de la politique de la promotion économique.

7.11. Formation (ComForm)

Président : Romain Felli

Compte-rendu des activités

Du fait de l'absence, à l'étranger, de son président pendant une année, la Commission formation a malheureusement eu une activité réduite en 2011.

Elle s'est réunie à une seule reprise le 18 mars.

Elle a organisé une formation sur une votation, un atelier-débat, un séminaire d'été, et des formations pour conseillères/conseillers communaux.

Le 1^{er} février, Philipp Müller, secrétaire général adjoint du DSAS et Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, ont donné un cours sur la stratégie vaudoise de lutte contre la pauvreté afin d'informer nos membres sur les enjeux de la votation sur les PC familles et rentes-ponts AVS.

Grâce au travail de Sébastien Schnyder, le 1^{er} juin a été organisé à Lausanne (Maison du Peuple) un débat intitulé « Féministe aujourd'hui? Pour quoi faire? Entre le monde du travail et la vie privée, des

inégalités salariales à la violence conjugale », avec la participation de Sylvette Mihoubi, membre du bureau du Conseil de la Fondation Malley Prairie, Christian Anglada, directeur ViFa & Point rencontre de la Fondation Jeunesse et Familles, Camille Kroug, secrétaire syndicale et membre du collectif du 14 juin.

Le 24 septembre s'est tenu à Blonay le traditionnel séminaire d'été du PSV (mué en séminaire d'automne à vrai dire) portant sur la politique du logement et l'aménagement du territoire. Il a réuni les experts suivants : Nicolas Mattenberger, député et co-président de l'ASLOCA Vevey - La Tour-de-Peilz ; Pierre-Yves Delcourt, conseiller scientifique à l'Office fédéral du développement territorial ; Laurent Bridel, Professeur honoraire à l'Institut de géographie de l'UNIL ; Laurent Matthey, docteur en géographie de l'Université de Lausanne. Directeur scientifique de la Fondation Braillard Architectes à Genève ; Laurent Guidetti, architecte-urbaniste EPFL/SIA, conseiller communal, vice-président de l'ASPAN-SO.

Afin de former les nouveaux conseillers-ères communaux-ales du PSV, plusieurs cours ont été mis en place. Laurent Ballif, syndic de Vevey, a donné à deux reprises le cours d'introduction au Conseil communal (niveau 1). Un second cours (niveau 2) a été mis en place et donné à 3 reprises. Il permettait d'approfondir le déroulement d'une séance de commission et la rédaction d'un rapport. Ce cours a été donné par Nicolas Rochat, président du groupe socialiste au Grand Conseil, Olivier Barraud, conseiller communal, Jean-Michel Favez, député et conseiller communal et Arnaud Bouverat, secrétaire général PSV.

Je remercie les camarades qui se sont impliqué-e-s dans les activités de la commission, ainsi que le secrétariat du PSV qui s'est dépensé sans compter, en particulier pour l'organisation des différentes formations. J'espère que la commission formation pourra retrouver cette année un fonctionnement normal

7.12. Migration (ComMi)

Coprésidence : Michèle Gay Vallotton et Roger Saugy

En cette année d'élections multiples, les membres de la commission migration se sont réunis à trois reprises seulement. La commission a suivi, en particulier par des courriels, certains évènements particuliers dans le domaine de l'asile.

Les membres ont poursuivi leurs contacts avec diverses institutions organisées et ont participé à plusieurs séances.

Ils ont lancé une motion (ou postulat, voire interpellation) dans plusieurs communes demandant de créer des travaux d'occupation, en collaboration avec l'EVAM, destinés principalement aux personnes dépendant de l'aide d'urgence.

Rappel pour ceux qui voudraient reprendre la proposition dans leur région : il s'agit de programmes d'activités de 20 heures hebdomadaires, indemnisées à raison de 300.- par mois.

7.13. Recrutement (CoRec)

Président : Stéphane Montangero

La commission Recrutement n'a eu l'occasion de se réunir en cette année 2011.

7.14. Santé

Président : Roland Rimaz

Le président a participé en qualité de représentant du PSV à l'audition, organisée par le médecin cantonal et une juriste du DSAS, sur l'avant-projet de révision de la loi sur la santé publique (LSP) en

tant que contre-projet à l'initiative "Assistance au suicide en EMS" tenu le 17 février 2011. La tension entre le respect du droit fondamental de l'individu à l'autonomie et la revendication de l'exception à la loi s'est manifestée de la part de différentes structures de soins.

Pour l'élaboration du programme de législature 2012 - 2017, la commission s'est réunie à deux reprises. En préambule à ses propositions, elle a mentionné que le domaine de la santé fait l'objet d'un investissement pour le bien de la population et des individus qui la composent. Que le coût et les modalités de financement doivent privilégier la solidarité au sein de la société et que l'Etat doit être garant de la planification, du développement du système, de son organisation et de la qualité des prestations sur l'ensemble du territoire et envers toute la population. Les propositions émises sont relatives à quatre idées fortes : - la prévention et promotion de la santé, la lutte contre les addictions, la santé mentale et au santé au travail ; - les groupes cibles, l'Etat doit veiller à la santé de la population à tous les âges de la vie et assurer l'accès aux prestations de soins à l'ensemble de la population sur tout le territoire ; - le système de santé où l'accès aux soins pour l'ensemble des assurés sur tout le territoire du canton est garanti avec le libre choix du médecin généraliste par le patient ; - les professionnels de la santé bénéficient de la lutte contre la pénurie.

En vue des élections fédérales de l'automne 2011, la commission a transmis au secrétaire général six propositions. Elles sont relatives à l'application du principe de solidarité dans toutes les questions de santé ; à la garantie de l'accès aux soins et du libre choix du médecin généraliste sur l'ensemble du territoire, à la lutte contre la pénurie des professionnels de la santé, au soutien au développement de la médecine générale et à la formation en soins infirmiers au niveau tertiaire A, au soutien au développement des rôles des professions non médicales de la santé, notamment l'approfondissement et l'élargissement du rôle de soins infirmiers et de physiothérapeute ; à l'intégration des déterminants sociaux de la santé dans les actions de prévention de la santé ainsi que dans les études et la recherche scientifique et à la lutte contre les inégalités sociales de la santé ; au soutien au développement des connaissances scientifiques et des compétences des professionnels pour la prise en charge des maladies chroniques somatiques et psychiques ; au développement des compétences en santé des personnes soignées et au soutien aux proches aidants ; au soutien aux réseaux qui favorisent la coopération entre les différents prestataires de soins, les transferts de compétences, les modèles efficaces de prise en charge, la continuité des soins en évitant les doublons dans les examens à effectuer et qui partagent l'information au sujet du patient avec son accord. Quelques membres de la commission ont participé au lancement de la campagne pour les élections fédérales qui s'est tenu en septembre à Morges sur le thème de la santé.

Pour le projet de modification de la loi MEDUNIL, dans leur rapport conjoint les deux commissions concernées ont notamment souligné que historiquement, du point de vue du corps médical, les liens entre la faculté et l'hôpital ont toujours été importants avec une part d'indépendance concernant des acteurs identiques rattachés à l'une et l'autre structure rendant en cela la gestion et la collaboration très complexe. L'hôpital qui était dirigé par les médecins est passé sous le contrôle d'administrateurs, visionnaires ou non dans les décennies 1990 et 2000. Aujourd'hui, bien que cela ne soit pas explicité, il y a fort à parier que la Présidence et les deux Vice-présidences seront occupées par des médecins.

La nouvelle structure permettra à la faculté de biologie et de médecine, qui est très hétérogène, de peser plus lourd, avec l'hôpital, dans les relations qu'elle doit développer avec différents acteurs dont l'EPFL et les autres hôpitaux universitaires et facultés de médecine du pays.

A noter que le projet de loi doit intégrer différents déséquilibres structurels ou financiers, et qu'il s'agira, pour la distribution des ressources d'être équitable entre les services de soins, d'enseignement et de recherche, et les instituts de recherche fondamentales.

Le développement académique prévu par la valorisation d'une filière professorale du domaine clinique est un plus qu'il convient de soutenir.

La description des missions de MEDUNIL à l'égard des formations post-diplômes et de formations continues pour les soins infirmiers est insuffisante et en retrait de la réalité du terrain d'aujourd'hui. En effet, l'Institut Universitaire de Recherche et de Formation en Soins, créé en 2007, rattaché à FBM forme des infirmières au niveau Master et Doctorat. Ce niveau d'exigence doit être clairement explicité dans la loi MEDUNIL, car il représente un impératif pour aborder les questions de santé d'aujourd'hui et de demain avec des professionnels formés au plus haut niveau non seulement chez les médecins, mais aussi chez les infirmières et les autres professions non-médicales de la santé.

Les commissions Enseignement et Santé du PSV regrettent que les liens entre les différentes commissions liées à la Présidence et les modalités de management ne soient pas explicités dans le projet de loi. Toutefois, si cela peut se concevoir au niveau de la loi, alors cela devra figurer dans le règlement d'application. Il en va de même pour de nombreux autres aspects, notamment la place des sciences humaines et de la psychiatrie, dont les détails de l'application seront très importants. Ainsi, les commissions demandent que, dès la réponse à cet avant-projet, l'exigence de soumettre à consultation le règlement d'application soit posée.

7.15. Sociale (ComSoc)

Présidente : Myrèle Knecht

La ComSoc s'est réunie quatre fois cette année avec une fréquentation de 7 à 9 personnes par séance. Elle a à nouveau accueilli plusieurs nouveaux membres mais compte malheureusement aussi quelques démissions de camarades dont certains/certaines sont engagés intensivement dans d'autres mandats, municipaux par exemple. Comme annoncé, elle a traité d'un sujet prioritaire tout au long de l'année, celui de l'intégration professionnelle des personnes handicapées. Un thème qui a fait l'objet de peu d'intérêt et de peu d'intervention au Grand Conseil pendant cette législature alors que plusieurs lois fédérales ont considérablement modifié le paysage législatif et de l'action dans ce domaine cette dernière décennie et que les Associations de défense des droits des personnes vivant avec un handicap demandent haut et fort une amélioration de la prise en compte de leurs ressources et de leurs besoins, notamment concernant l'égalité de traitement et la non-discrimination, par exemple à l'embauche. Une intervention parlementaire est en voie de finalisation. D'autres sont prévues sur ces thèmes.

En outre la ComSoc a participé activement à la réalisation du nouveau programme de législature du PSV et aux séances de travail proposées. Elle a proposé et soutenu des mesures :

- Pour renforcer les droits et l'accessibilité, pour les personnes vivant avec un handicap, à la vie sociale et professionnelle par des mesures dans plusieurs domaines (transports, infrastructures, vie sociale et professionnelle, défense des droits).
- De type « développement communautaire », incitant à soutenir toutes les actions collectives, associatives ou autres, d'échange et de solidarité de toutes les populations, ayant pour but et pour effet reconnu de renforcer le tissage de liens sociaux dans les quartiers et les communes, de rassembler au lieu d'individualiser et isoler et d'améliorer ainsi le vivre ensemble, le partage de territoires communs et l'entraide.

Pour finir, la ComSoc a constaté cette année avec grande satisfaction un renforcement de la collaboration avec ses membres élus au Grand Conseil de même qu'avec ses élus dans diverses communes. L'on souhaite que cela perdure, voire s'intensifie pendant toute la législature à venir.

Pour 2012, la ComSoc poursuivra sur son thème de 2011 car il y a encore beaucoup à faire et choisira prochainement ses autres thèmes prioritaires.

7.16. Solidarité internationale (ComSol)

Coordination : Arnaud Bouverat

La commission de solidarité internationale s'est réunie à deux reprises en 2011 et a organisé une soirée publique :

Le 11 février, la commission a discuté de coopération au développement avec Emmanuelle Robert, la nouvelle secrétaire générale de la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO). C'était l'occasion pour les membres de la commission d'évoquer, premièrement, la contribution des communes à la coopération internationale et, deuxièmement, le renforcement des contributions cantonales aux projets développés par les associations partenaires de la FEDEVACO.

Le 24 mars, la commission a débattu de ses propositions pour le programme de législature du PSV 2012-2017. Une répartition du travail a été faite entre les membres de la commission et 3 propositions ont été rédigées pour les assises du PSV, pour l'essentiel reprises dans le nouveau programme.

Le 10 mai enfin, la COMSOL, grâce à la contribution essentielle d'Ihsan Khurt, a organisé une conférence publique sur le thème « Les révoltes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : états des lieux et perspectives d'avenir » avec la participation de :

M. Jordi Tejel Gorgas, Professeur d'histoire et sociologie à l'Institut d'hautes études internationales et du développement (UNIGE), spécialiste de la région,

M. Tawfik Shamaa, médecin, militant suisse d'origine syrienne, représentant de l'Association des syriens de Suisse.

Une bonne trentaine de personnes ont assisté à cette conférence.

Le deuxième semestre n'a pas vu d'activité de la commission, son coordinateur étant plus accaparé par les échéances électorales... A fin 2011 et pour début 2012, Arnaud Bouverat a passé le témoin à Pierre Zwahlen pour la présidence de la commission de solidarité internationale afin de lui donner un nouvel élan. Merci à tous les membres de la COMSOL pour leur fidélité et leur force de propositions.

7.17. Sécurité publique

Présidente : Rebecca Ruiz

Membres réguliers de la commission

Mathieu Capcarrère, Pierre-Alain Dupont, Jean-Marie Goumaz, Lyonel Kaufmann, Olivier Kernen, André Marendaz, Roger Saugy, Jean Tschopp, Eric Voruz, Eric Züger, Pierre Zwahlen.

Fréquence des réunions et thèmes abordés

En 2011, la commission s'est réunie une seule fois pour discuter et préparer les propositions de la commission pour le programme de législature. Suite à cette rencontre, des échanges de mails parmi les membres de la commission ont permis de finaliser les propositions qui ont été présentées lors des assises sur le programme du mois de mai 2011.

8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)

Coprésidence: Laurent Ballif et Jean-François Clément

Comme nous l'avions déjà fait lors de la dernière année d'élections communales, nous n'avons tenu en 2011 que deux séances de la Conférence des syndics-ques et municipaux-pales (munsoc), soit les

1e juin à Vevey (22 présents)
30 novembre à Echallens (25 présents)

C'est tout particulièrement durant ces périodes charnières que notre Conférence joue un rôle-clé. Nous participons à la campagne des élections communales en diffusant auprès de tous nos membres les bonnes idées d'actions développées dans les différentes sections.

Après l'élection, nous convions nos futurs collègues avant même qu'ils soient entrés en fonction, ce qui leur donne d'emblée une source d'informations fort utile au moment de se lancer dans l'inconnu. Enfin, nous sommes un collectif-ressource précieux tout particulièrement durant les premiers mois, au moment où les nouveaux découvrent leurs conditions de travail et de cohabitation politique.

1^{er} juin à Vevey

Tour de table pour faire connaissance, vu qu'il y a plusieurs nouveaux Municipaux ayant répondu à notre invitation. Arnaud Bouverat annonce les modules du cours de formation pour nouveaux municipaux. Nous avons la chance d'accueillir notre Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, qui est venue parler de trois sujets chauds, dont deux seront très bientôt à mettre en œuvre par les communes.

Ecoles de musique - l'introduction sera très diversifiée selon les régions, selon que les communes ont déjà ou non des structures régionales de financement de ces écoles. Même s'il est entendu que celles qui paient déjà plus que le minimum prévu par la loi n'ont pas l'intention de diminuer leur contribution, la réalisation concrète est loin d'être claire. La Fondation cantonale à créer jouera le même rôle que pour la LAJE, mais elle ne récoltera que les montants légalement obligatoires. Les deux organisations faîtières reconnues seront des appuis pour la mise en œuvre, y compris pour les conditions de travail.

Journée continue de l'écolier - c'est le 2^e volet de la Loi sur l'accueil de jour (LAJE). En réalité, l'article accepté en votation populaire et rédigé initialement par les femmes PLR est mal conçu. Il prévoit que les communes sont seules responsables de la journée continue, alors que la responsabilité est conjointe entre canton et communes pour l'ensemble de la loi.

Les négociations butent surtout sur la tranche d'âge supérieure, (12 ans et plus), l'UDC en particulier cherchant à limiter les dépenses. Mais, vu le coût des transports scolaires, il est possible qu'une cantine scolaire coûte moins cher à une commune que 4 trajets quotidiens.

A cela s'ajoutent la confusion avec le système des UAPE et la crainte des prestations très larges offertes par Lausanne, ce qui rend très difficile les débats de la plate-forme traitant de cet objet.

Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) - l'étude est en cours au Grand Conseil, qui semble respecter le consensus établi en commission. La population sera appelée à se prononcer sur l'Initiative Ecole 2010 et sur la nouvelle LEO. Le vote est fixé au 4 septembre, si bien que la campagne sera très courte. Si l'initiative était acceptée de préférence à la LEO, cela aurait un impact financier très lourd sur les communes (estimation à plus de 100 millions).

30 novembre à Echallens

Première séance des MunSoc dans le Gros-de-Vaud, dans une commune qui ne connaît pourtant pas (encore !) le système des partis. Un tour de table permet de faire connaissance des nouveaux municipaux présents.

Résultat des élections – Mise en route - le tour de table se complète d'une rapide description des rapports de force dans les différentes communes.

Loi sur l'information - rappel des dispositions de la Loi et de son règlement d'application, mis en corrélation avec le projet de modification de la Loi sur les communes mis en consultation durant l'été. La plupart des Municipalités n'ont pas eu le temps de s'y intéresser, mais le PSV y a répondu en

mettant le doigt sur certaines modifications qui touchent en particulier les compétences respectives de la Municipalité et du Conseil (i. e. donc également la disponibilité de documents). Dans l'attente de la version définitive de ce projet, la situation demeure floue, même après certains arrêts de la Cour constitutionnelle.

Conditions économiques - les difficultés rencontrées par toutes les communes pour équilibrer leur budget mettent en évidence l'incongruité d'un canton qui boucle chaque année sur un milliard de bénéfice alors que les communes n'arrivent plus à faire face aux reports de charges ou aux effets péréquatifs. Les décisions fiscales du Conseil d'Etat et/ou du Grand Conseil ont également des conséquences négatives sur les recettes des communes, effet qui est souvent mésestimé et sous-estimé par la classe politique cantonale.

Organisation des MunSoc - les deux co-présidents se représentent et sont réélus sans opposition. Une liste de thèmes à traiter durant 2012 est établie de manière très souple, et quatre séances sont d'ores et déjà fixées pour l'année à venir.

Cette «amicale» des membres socialistes des exécutifs communaux est une structure qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années comme lieu de formation continue et de création de réseau. Il est juste regrettable que, dans un agenda qu'on sait extrêmement chargé, les municipaux donnent le plus souvent une priorité faible à ces soirées, pourtant réservées de longue date. Mais la plupart le regrettent et prennent la peine de s'excuser !

II. Portrait 2010

9. Membres et mandataires

9.1. Membres et sympathisant-e-s

Au 31 décembre 2011, le fichier du PSV compte 2103 membres et 1294 sympathisant-e-s, contre 1984 membres et 1288 sympathisant-e-s en 2010.

9.2. Sections

A fin décembre 2011, le PSV comptait officiellement 43 sections locales.

Liste des sections et de leur président-e

AIGLE	Michel CLAUDEL (interim)	LUTRY	Gaston ASPER
AUBONNE	Jean GUIGNARD	MONTREUX	Jacqueline PELLET
AVENCHES	André MAEDER	MORGES	Anne-Catherine AUBERT
BEX	Annelise CRETTON		Bastien MONNEY
BUSSIGNY	Laurée SALAMIN MICHEL	MOUDON	Lucas CONTOMANOLIS
CHAVANNES	Alexandre RYDLO	NYON	Gregory DURAND
CHESEAUX	François BLANC	OLLON	Pascal JOURDAIN
CORCELLES	Pierre-Alain REBEAUD	ORBE	Didier ZUMBACH
COSSONAY	Jean-François MEYLAN	ORON	Sandra FEAL
CRISSIER	Olivier RAMEL	PAYERNE	Djordje NEY
CULLY	Jean Christophe SCHWAAB	PAYS D'ENHAUT	Myriam TINOUCHE-STUCKI
ECUBLENS	Germain SCHAFFNER	PRILLY	Nicole GENET
EPALINGES	Brigitte CROTTAZ	PULLY	Gérard MIELI
	Mazyar YOSEFI	RENENS	Michel SCALA
GLAND	Sara PETRAGLIO	ROCHE	Jean-Claude GUILLEMIN
GRANDSON	René-Pierre DERIAZ	ROLLE	Pierre-François CHARMILLOT
GROS-DE-VAUD	Anne-Marie BOLINGER	STE-CROIX	Pierre-Alain GERBER
LA TOUR-DE-PEILZ	Sylvie CONOD	VALLORBE	Hervé FORETAY
LA VALLEE	Fabien ROCHAT	VEVEY	Pierre BUTTY
LAUSANNE	Rebecca RUIZ	VILLENEUVE	Dominique PYTHOUD
LEYSIN	Martin GRANDJEAN	YVERDON-LES-BAINS	Stéphane BALET
LONAY	Nicole JUFER	YVONAND	Anne-Sylvie DUBEY
LUCENS	Isabelle GAILLARD		

9.3. Régionales

Le PSV compte 10 régionales dont l'étendue correspond aux nouveaux arrondissements électoraux. Les sous-arrondissements forment une seule régionale.

Régionale	Président-e	Sous-arrondissement
District d'Aigle	Annelise CRETTON	
District Riviera - Pays d'En-haut	Eric GAVIN	
District de Lausanne	Mazyar YOSEFI Rebecca RUIZ	Couronne lausannoise Lausanne
District de Lavaux - Oron	Jean Christophe SCHWAAB	
District du Jura - Nord vaudois	Hugues GANDER	Yverdon-les-Bains
District du Gros-de-Vaud	Anne-Marie BOLINGER	
District de l'Ouest lausannois	Alexandre RYDLO	
District de Morges	François GATABIN	
District de Nyon	Dieter GISIGER	
District de la Broye	André MAEDER	

9.4. Conseiller et Conseillère d'Etat

Nos représentant-e-s au Conseil d'Etat sont en 2011:

Anne-Catherine LYON	Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)
Pierre-Yves MAILLARD	Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS)

9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales

Conseil des Etats

Géraldine SAVARY

Conseil national

Josiane AUBERT
Ada MARRA

Roger NORDMANN
Eric VORUZ

9.6. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois

Au 31 décembre 2011, le PSV compte 38 député-e-s. Le groupe est présidé par Nicolas ROCHAT. Durant 2011, il faut noter 5 démissions (italique) et donc 5 remplacements (gras-italique)

Catherine AELLEN	Aubonne	Pascale MANZINI	Ecublens
Cesla AMARELLE	Yverdon-les-Bains	André MARENDAZ	Penthalaz
Stéphanie APOTHELOZ	Lausanne	Nicolas MATTENBERGER	La Tour-de-Peilz
Claire ATTINGER DOEPPER	Lausanne	Roxanne MEYER KELLER	Villars-le-Grand
Mireille AUBERT	Bussigny	Stéphane MONTANGERO	Lausanne
Laurent BALLIF	Vevey	<i>Marc ORAN</i>	<i>Oron</i>
François CHERIX	Lausanne	<i>Sylvie PROGIN</i>	<i>Yverdon-les-Bains</i>
Edna CHEVALLEY	Oron	Philippe RANDIN	Château-d'Oex
Anne-Marie DEPOISIER	Renens	Michel RENAUD	Ollon
Philippe DERIAZ	Morges	Christiane RITHENER	La Tour-de-Peilz
Ginette DUVOISIN	Thévenon	Nicolas ROCHAT	Le Lieu
<i>Julien EGGENBERGER</i>	<i>Lausanne</i>	Roger SAUGY	Prilly
Jean-Michel FAVEZ	Gland	<i>Jean-Jacques SCHILT</i>	<i>Lausanne</i>
Fabienne FREYMOND CANTONE	Nyon	Jean Christophe SCHWAAB	Cully
Pierre-André GAILLE	Seigneux	Valérie SCHWAAR	Lausanne
Michèle GAY VALLOTTON	Cheseaux	Claude SCHWAB	St-Légier
Florence GOLAZ	Gland	Filip UFFER	Lausanne
Nuria GORRITE	Morges	Monique WEBER-JOBE	Uttry
Jean GUIGNARD	Aubonne	Jean-Robert YERSIN	Froideville
Grégoire JUNOD	Lausanne	<i>Eric ZÜGER</i>	<i>Morges</i>
Olivier KERNEN	Yverdon-les-Bains	Pierre ZWAHLEN	Lausanne
Denis-Olivier MAILLEFER	Valeyres-s/s-		
Rances			

9.7. Syndics et Municipaux

Le PSV compte avant les élections communales 78 municipales et municipaux dont 11 syndiques et syndics. Les élu-e-s du Parti socialiste vaudois au sein des exécutifs communaux sont les suivants:

Commune	Prénom Nom	Commune	Prénom Nom
Syndiques et syndics en gras			
Aigle	Daniel GIRARDIN	Morges	<i>Nuria GORRITE</i>
Apples	Claude-Alain ROULET	Morges	Eric ZÜGER
Arzier	Danielle PASCHE	Morges	Yves PACCAUD
Aubonne	Gisèle BURNET	Montreux	<i>Pierre SALVI</i>
Avenches	Daniel TROLLIET	Montreux	Alain FEISSLI

Baulmes	Cendrine CACHEMAILLE	Moudon	Philippe JAN
Bex	Michel FLUCKIGER	Moudon	Lucas CONTOMANOLIS
Bex	Jean-Luc SIMEON	Nyon	Fabienne FREYMOND CANTONE
Bex	Pierre DUBOIS	Nyon	Monique BOSS
Bex	Olivier PICHARD	Ollon VD	Jean-Luc CHOLLET
Bussigny-Lausanne	Jean-Claude GLARDON	Ollon VD	Lyne PERRET
Bussigny-Lausanne	Laurée SALAMIN MICHEL	Orbe	Jacques-André MAYOR
Château-d'Oex	Philippe RANDIN	Orbe	Henri GERMOND
Chavannes-Renens	André GORGERAT	Oron-la-Ville	Markus PICHLER
Chavannes-Renens	Manon FAWER	Payerne	Gérald ETTER
Chavannes-Renens	Claudine JATON	Prilly	Michel PELLEGRINELLI
Cheseaux-Lausanne	François BLANC	Pully	Jean-François THONNEY
Cheseaux-Lausanne	Michèle GAY VALLOTTON	Renens VD	Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Clarmont	François GATABIN	Renens VD	Jean-François CLÉMENT-ZEHNDER
Corcelles-Payerne	Laurent SAVARY	Rolle	Denys JAQUET
Crissier	Michel WALTER	Ste-Croix	Blaise FATTEBERT
Cully	Jacques CHRISTINAT	Ste-Croix	Michel BAHRAMI
Echallens	Werner BLUM	Ste-Croix	Hugues GANDER
Ecublens VD	Pascale MANZINI	Thévenon	Ginette DUVOISIN
Ecublens VD	François MASSY	Valeyres-Montagny	Georges KELLER
Epalinges	Pierre JOLLIET	Vallorbe	Hervé FORETAY
Fontanezier	Reto BARBLAN	Vallorbe	Sylviane THARIN
Gland	Florence GOLAZ	Vevey	Laurent BALLIF
Grandson	François VEUVE	Vevey	Marcel MARTIN
Grandson	Pascale FISCHER	Vevey	Lionel GIRARDIN
Granges-Marnand	Patrick GANDER	Villeneuve VD	Annik MORIER-GENOUD
La Tour-de-Peilz	Lyonel KAUFMANN	Villeneuve VD	Patricia Dominique LACHAT
La Tour-de-Peilz	Roland PIGUET	Yverdon-les-Bains	Daniel VON SIEBENTHAL
Lausanne	Jean-Christophe BOURQUIN	Yverdon-les-Bains	Nathalie SAUGY
Lausanne	Oscar TOSATO	Yverdon-les-Bains	Jean-Claude RUCHET
Lausanne	Silvia ZAMORA	Yvonand	Claudine HUG-DESPLAND
Le Chenit	Christian VULLIOUD	Yvonand	Anne-Sophie BETSCHART
Le Chenit	Olivier BAUDAT	Yvonand	Yann ROD
Lucens	Etienne BERGER		
Lucens	Sylvain SCHUPBACH		

Pour la nouvelle législature, le PSV compte 81 municipales et municipaux dont 12 syndiques et syndics. Les nouveaux et nouvelles élue-e-s du Parti socialiste vaudois au sein des exécutifs communaux sont les suivants:

Commune	Prénom Nom	Commune	Prénom Nom
Syndiques et syndics en gras			
Aigle	Daniel GIRARDIN	Montreux	Jacqueline PELLET
Arzier	Danielle PASCHE	Morges	Nuria GORRITE
Aubonne	Gisèle BURNET	Morges	Vincent JAQUES
Avenches	Jean-Louis SCHERZ	Morges	Yves PACCAUD
Avenches	Daniel TROLLIET	Morges	Eric ZÜGER
Baulmes	Cendrine CACHEMAILLE	Moudon	Lucas CONTOMANOLIS
Bex	Pierre DUBOIS	Nyon	Fabienne FREYMOND CANTONE
Bex	Olivier PICHARD	Nyon	Stéphanie SCHMUTZ
Bex	Christophe SIMEON	Ollon VD	Jean-Luc CHOLLET
Bussigny-Lausanne	Jean-Claude GLARDON	Ollon VD	Lyne PERRET
Château-d'Oex	Eric FATIO	Orbe	Henri GERMOND
Chavannes-Renens	Manon FAWER	Orbe	Jacques-André MAYOR
Chavannes-Renens	André GORGERAT	Oron-la-Ville	Markus PICHLER
Chavannes-Renens	Jean-Pierre ROCHAT	Penthalaz	Pierre-André ISCHI
Chavornay	Claude LEBET	Prilly	Anne Bourquin BÜCHI

Chavornay	Jovanka FAVRE	Prilly	Michel PELLEGRINELLI
Cheseaux-Lausanne	Michèle GAY VALLOTTON	Provence	Jacques ROHRBACH
Clarens	Alain FEISSELI	Pully	Marc ZOLLIKER
Corcelles-Payerne	Pierre-Alain REBEAUD	Renens VD	Jean-François CLÉMENT-ZEHNDER
Corseaux	Yves RABOUD	Renens VD	Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Echallens	Werner BLUM	Rolle	Cédric ECHENARD
Echallens	Jean-Luc GRILLON	Rolle	Jean-Noël GOËL
Ecublens VD	Pascale MANZINI	Rolle	Denys JAQUET
Epalinges	Pierre JOLLIET	Ste-Croix	Cédric ROTEN
Epalinges	Bernard KRATTINGER	Ste-Croix	Franklin THEVENAZ
Gland	Florence GOLAZ	St-Légier-Chiésaz	Claude SCHWAB
Grandson	Pascale FISCHER	Vallorbe	Hervé FORETAY
Grandson	François VEUVE	Vallorbe	Sylviane THARIN
Granges-Marnand	Patrick GANDER	Vevey	Laurent BALLIF
La Sarraz	Jean-François MEYLAN	Vevey	Marcel MARTIN
La Tour-de-Peilz	Taraneh AMINIAN-SAGHATI	Vevey	Annick VUARNOZ
La Tour-de-Peilz	Lyonel KAUFMANN	Thévenon	Ginette DUVOISIN
Lausanne	Florence GERMOND	Villeneuve VD	Patricia Dominique LACHAT
Lausanne	Grégoire JUNOD	Villeneuve VD	Annik MORIER-GENOUD
Lausanne	Oscar TOSATO	Yverdon-les-Bains	Jean-Claude RUCHET
Le Brassus	Olivier BAUDAT	Yverdon-les-Bains	Nathalie SAUGY
Le Brassus	Christian VULLIOUD	Yverdon-les-Bains	Daniel VON SIEBENTHAL
Les Plans-sur-Bex	Eliane DESARZENS	Yvonand	Anne-Sophie BETSCHART
Leysin	Martine RUCHET	Yvonand	Vincent CHEVALLEY
Lucens	Etienne BERGER	Yvonand	Yann ROD
Lucens	Sylvain SCHUPBACH		
Lutry	Claire GLAUSER		

9.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s

Juges élu-e-s par l'Assemblée fédérale

Tribunal Fédéral

Juge fédéral Jean FONJALLAZ

Tribunal administratif fédéral

Juge administratif fédéral Pascal MOLLARD

Juges élu-e-s par le Grand Conseil

Tribunal Cantonal

Juges Bernard ABRECHT, Yasmina BENDANI, Pierre-Yves BOSSHARD, Dina CHARIF FELLER, Dominique CREUX, Muriel EPARD, Aleksandra FAVROD, Jacques GIROUD, Xavier MICHELLOD, Jean-François NEU, Robert ZIMMERMANN, Fabienne BYRDE

Suppléants Marlène KISTELER VIANIN, Christine MAGNIN, Etienne POLTIER

Tribunal neutre

Juge Pierre MOOR

Suppléant Jean-Yves SCHMIDHAUSER

Préfet-e-s

A fin 2011, notre parti compte trois préfet-e-s

Jean-Pierre DÉRIA
Sylviane KLEIN
Nelly de TSCHARNER

10. Direction et Gestion

10.1. Comité directeur

Le Comité directeur se composait comme suit à fin 2011:

Membres élus par le Congrès

Cesla AMARELLE (présidente)	Yverdon-les-Bains	Julien EGGENBERGER Sandra FEAL	Lausanne Oron
Jean-Michel FAVEZ (vice-président)	Gland	Vincent JAQUES Patricia Dominique LACHAT	Morges Villeneuve
Stéphane MONTANGERO (vice-président)	Lausanne	Alain LERESCHE Sylvie PROGIN	La Tour-de-Peilz Yverdon
Olivier BARRAUD	Renens	Alexandre RYDLO	Chavannes
Samuel BENDAHAN	Lausanne	Jean Christophe SCHWAAB	Cully
Yves DEFFERRARD	Orbe	Valérie SCHWAAR	Lausanne
Pierre DESSEMONTET	Yverdon-les-Bains	François VEUVE	Grandson

Membres de droit

Pierre-Yves BOSSHARD	Ordre judiciaire
Nicolas ROCHAT	Groupe socialiste au Grand Conseil
Mariela MURI-GUIRALES	Commission Egalité
Arnaud BOUVERAT	Secrétaire général
Florence GOLAZ	Groupe socialiste au Grand Conseil
Julien RILLIET	Jeunesse socialiste vaudoise
Anne-Catherine LYON	Conseillère d'Etat
Pierre-Yves MAILLARD	Conseiller d'Etat
Ada MARRA	Députée aux Chambres fédérales
Elisabeth WERMELINGER	Membre du Comité directeur du PSS

Membres invité-e-s (en plus des secrétaires du PSV)

Véronique BERSETH	Conseillère personnelle de Pierre-Yves Maillard
Olivier GFELLER	Conseiller personnel d'Anne-Catherine Lyon

10.2. Secrétariat

Secrétaire général: Arnaud Bouverat

Le secrétariat cantonal est composé en 2011 comme suit:

Arnaud Bouverat, secrétaire général et collaborateur du groupe socialiste au Grand Conseil – 80%
Gaétan Nanchen, responsable des campagnes et des publications (journal et web) – 80%,
Stéphanie Bassi pour le secrétariat administratif – 80% et pour les finances – 20%.

Pour appuyer le secrétariat dans l'envoi des quêtes de fonds, de l'abonnement du Points Forts, ainsi que l'affichage d'affiches dans les communes, plusieurs bénévoles ont consacré passablement de temps à la mise sous pli, à l'affichage militant; nous tenons donc à les remercier ici les personnes citées ci-dessous ainsi que les personnes qui ont effectué ce travail pour leur section ou leur régionale :

Mireille Aubert, Christiane Bolanz, Eric Bornand, Monique et Roger Cosandey, Yusuf Diiriye, Madeleine Favey, Piéric Freiburghaus, Eva Gloor, Martin Grandjean, Aline Gygax, Sébastien Kessler, Ishan Kurt, Patricia Dominique Lachat, Ada Marra, Marcel Martignier, Mariela Muri-Guirales, Maryse Perret, Nicolas Rochat, Elisabeth Tillmans, Rexhep Tolaj, Georges Waklatsi-William, Alen Udovcic, Thierry Dagaeff.

III. Relations et communications

11. Recommandations de vote

Scrutin du 13 février 2011

Objet fédéral	Recommandation
1. Acceptez-vous l'initiative populaire du 23 février 2009 «Pour la protection face à la violence des armes» ?	OUI

Scrutin du 15 mai 2011

Objets cantonaux	Recommandation
1. Acceptez-vous que le Canton de Vaud donne un préavis favorable à l'étape 1 du plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes » concernant le stockage des déchets nucléaires ?	NON
2. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour le droit à un salaire minimum » ?	OUI
3. Acceptez-vous la loi du 23 novembre 2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) ?	OUI

Scrutin du 4 septembre 2011

Objets cantonaux	Recommandation
1. Acceptez-vous l'initiative populaire "Vivre et voter ici – droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal ?	OUI
2. Acceptez-vous l'initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144, alinéa 3 de la Constitution du Canton de Vaud (composition et organisation du conseil communal) ?	OUI
3a. Acceptez-vous l'initiative populaire "Ecole 2010: sauver l'école" ?	NON
3b. Acceptez-vous comme contre-projet du Grand Conseil la loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO) ?	OUI
3c. Si le peuple accepte à la fois l'initiative populaire "Ecole 2010: sauver l'école" et le contre-projet du Grand Conseil, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?	Contre-projet

12. Consultations cantonales

Février

- Avant-projet de loi sur la géoinformation (Lgéo-VD)
- Contre-projet à l'initiative déposée par Exit intitulée « Assistance au suicide en EMS »

Mars

- Avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS)

Mai

- Projet de modification de Loi sur les Communes

- Financement des établissements sanitaires d'intérêt public (LPFES) dans le cadre de la mise en œuvre de la révision LAMal sur le financement hospitalier – Volet financement des investissements hospitaliers

Septembre

- Avant-projet de modification de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne)
- Avant-projet de modification de la LATC
- Avant-projet MEDUNIL
- Avant-projet d'EMPL relatif à la révision du Code civil suisse (protection de l'adulte, droit des personnes et droit de la filiation, anciennement droit de la tutelle)

Octobre

- Révision partielle du Code des obligations (révision de la loi de la prescription)
- Approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (convention de Lanzarote) et mise en œuvre (modification du Code pénal)

13. Consultations fédérales

Janvier

- Initiative parlementaire Assurer l'accès à une carte d'identité classique, non biométrique, sans puce, à tous les ressortissants suisses
- Initiative du canton de Thurgovie Loi sur les documents d'identité.
- Consultation de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats relative à l'initiative « Jeunesse et musique » et à son contre-projet

Février

- Consultation sur les modifications d'ordonnances et la nouvelle ordonnance sur les fondations de placement liées à la réforme structurelle de la prévoyance professionnelle
- Initiative parlementaire Pas d'élargissement de l'obligation de renseigner lors des relevés statistiques de la Confédération
- Consultation de la CEATE-N sur l'avant-projet "Agrocarburants - Prise en compte des effets indirects" résultant de l'initiative parlementaire Rechtsteiner et proposant des modifications législatives de la Limpmin et de la LPE
- Consultation sur la Convention du 30 mai 2008 sur les armes à sous-munitions
- Initiative parlementaire. Politique en faveur de la famille. Article constitutionnel. Procédure de consultation

Mars

- Audition concernant la modification de la loi sur les bourses (art. 32, al. 4, LVBM)
- Consultation sur la modification de la loi fédérale sur les banques (*too big to fail*, TBTF)
- Modèle de géodonnées minimaux, domaine des plans d'affectation

Avril

- Audition : Révision de l'ordonnance sur l'énergie (OENE): modification de l'étiquette énergie pour les voitures de tourisme
- Projet de loi fédérale sur l'assistance administrative internationale en matière fiscale
- Consultation de la Convention du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes handicapées
- Projet de modification des art. 105a et ss OAMal (non-paiement des primes), 106a et ss OAMal (réduction des primes), ainsi que des art. 22 et 54a OPC AVSAI

Mai

- Consultation relative aux nouvelles ordonnances sur les règles de la circulation et sur la signalisation
- Procédure de consultation fédérale relative à la libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service
- Initiative parlementaire. Juridiction constitutionnelle
- Initiative parlementaire. Faire en sorte que la Constitution soit applicable pour les autorités chargées de mettre en oeuvre le droit Procédure de consultation sur l'avant-projet de la commission
- Consultation fédérale relative à un avant-projet de modification de la Loi fédérale sur les stupéfiants, élaboré en réponse à une initiative parlementaire fédérale (04.439, procédure d'amende d'ordre)
- Consultation : Révision de l'article 69a-k de l'ordonnance du 19 décembre 1983 sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA ; RS 832.30)

Juin

- Consultation concernant la révision des ordonnances sur la BDTA, les émoluments liés au trafic des animaux et sur les épizooties
- Améliorer l'organisation et les procédures du Parlement (Procédure applicable au traitement des initiatives déposées par un canton ; objets de la procédure de consultation)
- Consultation relative à l'initiative "Constructions hors des zones à bâti" déposée par le Canton de Saint-Gall
- Réponse à la consultation fédérale relative à une modification de la Constitution, du code pénal, du code pénal militaire et du droit pénal des mineurs (interdiction d'exercer une activité, interdiction de contact et interdiction géographique)
- Consultation fédérale : Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire
- Contre-projet à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille » : consultation
- Révision partielle de l'ordonnance sur la chasse - audition
- Politique agricole 2014-2017, réponse à la consultation du 23 mars 2011
- Procédure de consultation - modification de la loi sur la vignette autoroutière dans le cadre de l'adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales

Juillet

- Audition concernant la révision de l'ordonnance sur l'énergie (OENE): prescriptions concernant les appareils et la mise en circulation
- Consultation concernant la révision des ordonnances sur la BDTA; les émoluments liés au traffic des animaux et sur les épizooties
- Modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST) Audition des milieux concernés

Août

- Ratification de la Convention no 183 de l'OIT sur la protection de la maternité - Ouverture de la procédure de consultation

Septembre

- Initiative parlementaire. Investigation secrète. Restreindre le champ d'application des dispositions légales.
Procédures de consultation sur l'avant-projet de la Commission des affaires juridiques du Conseil national
- Révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)
Procédure de consultation Révision partielle de la loi sur la transplantation : ouverture de la procédure de consultation

- Modification de l'art. 119 de la Constitution fédérale et de la loi sur la procréation médicalement assistée (diagnostic préimplantoire): ouverture de la procédure de consultation
- Audition fédérale relative à l'ordonnance sur la réduction des émissions de CO² des voitures de tourisme

Octobre

- Révision de la loi sur les placements collectifs de capitaux (LPPC) : ouverture de la procédure de consultation
- Révision sur la loi sur les professions médicales (LPméd) - Ouverture de la procédure de consultation

Novembre

- Audition concernant l'Ordonnance sur l'aide au Service sanitaire apicole
- Projet de loi fédérale sur l'imposition international à la source
- Approbation et mise en oeuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (convention de Lanzarote). Modification du Code pénal - Ouverture de la procédure de consultation
- Révision partielle du code des obligations (révision du droit de la prescription)
- Loi fédérale portant modification des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes - Procédure de consultation

Décembre

- Stratégie Biodiversité Suisse - Consultation fédérale

14. Médias

14.1. Communiqués de presse

Le PSV a publié 59 communiqués de presse en 2011 :

Janvier

13 janvier	Tutelles et curatelles: le Conseil d'Etat enfin sur la voie de la raison
13 janvier	Le PSV lance smartvaud/quel est mon parti ? : un outil utile à toute-s les citoyen-ne-s vaudois-ses
18 janvier	Transports publics : le PS veut empêcher les restrictions d'horaires
20 janvier	Nouvelle devise du Conseil d'Etat: après moi le déluge !
24 janvier	Le PS lance sa campagne fort de 94 candidat-e-s aux municipalités et de plus de 1'000 aux conseils communaux
25 janvier	La droite à la botte des cliniques privées
31 janvier	PC familles et rente-pont AVS: le PS défendra l'intérêt général

Février

1 ^{er} février	Le PS invite la BCV à un meilleur partenariat social
14 février	Journée d'action et de grève des Femmes : les Valentines se mettent en mouvement!
14 février	A la Saint-Valentin, le PS déclare sa flamme aux Vaudois... et les Vaudois-es le lui rendent bien !
21 février	Trains internationaux : des liaisons directes vers Paris et Rome plutôt que des chemins de traverses.
22 février	Ecole de musique : la partition était difficile, l'harmonie a été trouvée.

Mars

08 mars	A la journée des femmes, agissons pour l'égalité et... donnons « congé » aux hommes
22 mars	Ecole vaudoise: un projet rassembleur dans l'intérêt des élèves
23 mars	Votations nucléaires: PS, Verts et AGT dénoncent les manœuvres de la droite pronucléaire par peur d'une votation populaire
29 mars	Logement : avec 10 ans de retard, le Conseil d'Etat se déciderait-il enfin à agir ?
30 mars	Un soutien au travail plutôt que l'aide sociale, pour le prix d'un café par mois

Avril

03 avril	Communales : le PS cartonne dans les grandes villes et fait basculer plusieurs municipalités à gauche
04 avril	Le PS soutiendra l'initiative de l'ASLOCA contre la pénurie de logement
12 avril	Financement des partis : les électrons auraient-ils une couleur politique ?
14 avril	Le Centre patronal devrait balayer devant sa porte. Il commet un hold-up de 3.5 millions par an sur des prestations sociales...
14 avril	Comptes 2010 : un bénéfice confortable mais l'irresponsabilité sociale de la droite pourrait coûter cher
21 avril	1er mai: rencontrez-nous dans tout le canton!

Mai

1 ^{er} mai	A son Congrès 2011, le PSV désigne Géraldine Savary pour le Conseil des Etats et une liste forte pour le Conseil national
16 mai	PC familles : une victoire emblématique pour la solidarité et pour le PS
28 mai	Le PS plaide pour une réforme en profondeur de la politique pénitentiaire vaudoise
31 mai	Enfants majeurs à charge : la taxation des parents divorcés doit être revue

Juin

07 juin	Une loi progressiste pour l'école vaudoise
12 juin	Deux socialistes vaudois observateurs en Turquie
12 juin	Le groupe socialiste en visite à Bruxelles
14 juin	Renforcer le plan d'action pour l'égalité et garantir l'égalité salariale
20 juin	Toute réforme fiscale doit bénéficier à ceux qui en ont besoin : l'initiative du PS est là pour cela
23 juin	Le PS unanime en faveur de la loi sur l'enseignement obligatoire
26 juin	Le PS salue l'élection de Jean-Robert Yersin à la présidence du Grand Conseil
28 juin	L'axe ferroviaire Paris – Dijon – Lausanne – Milan à nouveau menacé. Le PS lève la voix.

Juillet

1 ^{er} juillet	Nicolas Rochat succède à Grégoire Junod à la tête du groupe socialiste du Grand Conseil
-------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------

Août

15 août	Garantir à tou-te-s les citoyen-ne-s d'être représenté-e-s OUI à la proportionnelle pour + de démocratie
17 août	Le PS lance sa campagne et vise un cinquième siège au Conseil national pour mieux représenter les Vaudois-es
19 août	Une politique anticyclique salutaire mais toujours insuffisante pour soutenir les structures d'accueil, le logement et le pouvoir d'achat
23 août	Le Parti socialiste vaudois veut développer des logements sociaux et écologiques

Septembre

06 septembre	Le PS gagne une école plus juste et davantage de démocratie dans les communes
--------------	-------------------------------------------------------------------------------

13 septembre	Budget 2012 : une baisse d'impôt au profit de qui?
20 septembre	Une majorité sourde au pouvoir d'achat et aux conditions de travail des salarié-e-s
27 septembre	Fonds d'agglomération : un refus sans fond
29 septembre	Le PSV gagne à Berne contre la publicité sur le petit crédit

Octobre

03 octobre	En cas d'invalidation de son initiative pour un rabais d'impôt, le PS exigera une hausse des allocations familiales
13 octobre	Une agglomération pour toutes et tous, sans priviléges!
24 octobre	Le PSV fête le meilleur résultat de son histoire et confirme le duo Savary – Recordon pour le deuxième tour
25 octobre	Novartis : le PS condamne des licenciements irresponsables
26 octobre	Pierre-Yves Maillard déclare sa candidature au Conseil fédéral
27 octobre	Géraldine Savary et Luc Recordon au Conseil des Etats : duo garant de l'intérêt des Vaudoises et des Vaudois

Novembre

1 ^{er} novembre	La séance du groupe socialiste déplacée à Nyon pour traiter de la décision de Novartis
09 novembre	Faire face à la crise: renforcer le rôle des collectivités publiques
15 novembre	La réorientation énergétique passe aussi par les communes
15 novembre	Haut débit à crédit dans les régions périphériques: Swisscom doit garantir l'égalité de traitement
25 novembre	Le PSV salue la désignation de Pierre-Yves Maillard sur le ticket officiel du PS pour le Conseil fédéral

Décembre

06 décembre	Le PS veut pour le même prix un budget 2012 qui réponde aux besoins des Vaudois, et c'est possible !
14 décembre	Le PSV salue l'excellente campagne de Pierre-Yves Maillard pour le Conseil fédéral
18 décembre	Le PS salue le basculement à gauche du Conseil d'Etat vaudois

14.2. Conférences de presse

13 janvier

Le PS lance un nouvel outil pour les citoyen-ne-s vaudois-es
 Au secrétariat cantonal du Parti socialiste vaudois, Lausanne
 Cessa Amarelle, présidente du PSV
 Pierre Dessemontet, membre de la commission électorale PSV
 Stéphane Montangero, vice-président du PSV
 Arnaud Bouverat, secrétaire général.

3 mai

Conférence de presse Comité LPCFam : la parole aux institutions, associations et aux personnes directement concernées
 À l'Espace Riponne, Lausanne
 Monsieur Pierre-Alain Praz, directeur de Caritas Vaud
 Monsieur Filip Uffer, directeur de Pro Senectute
 Madame Véronique Hurni, présidente de Secours d'hiver Vaud
 Madame Christiane Jaquet-Berger, présidente de l'AVIVO
 Madame Sylvie Reymond Darot, directrice de Pro Fa
 Pasteur Pierre Farron, Eglise et Monde du Travail

11 avril

Conférence de presse unitaire 2x OUI Vivre dignement est un droit
Au secrétariat du SEV, Lausanne
Olivier Barraud, président de l'USV
Cesla Amarelle, présidente du PSV
Jean-Michel Dolivo, avocat et député Solidarités
Julien Sansonnens, vice-président POP Vaud
Jean Kunz, secrétaire régional Unia Vaud
Hélène Küng, Centre social protestant Vaud

30 juin

Conférence de presse de la coordination Non à école 2010, OUI à la LEO
A l'espace Riponne, Lausanne
Cesla Amarelle, présidente du PSV
Marc-Olivier Buffat, député PLR
Jacques Daniélou, président du SPV
Christiane Jaquet-Berger, présidente de l'AVIVO
Barbara de Kerchove, président de l'APE-Vaud
Béatrice Métraux, députée Les Verts

15 août

Conférence de presse du comité OUI à la proportionnelle
Au Café Vaudois, Lausanne
Cesla Amarelle, présidente du PSV
Yves Ferrari, président des Verts vaudois
Jérôme Christen, député Riviera Libre
Claude-Alain Voiblet, secrétaire général UDC-Vaud
Julien Sansonnens, vice-président POP vaudois

17 août

Lancement de campagne des élections fédérales
Au restaurant le 5, Lausanne
Cesla Amarelle, présidente du PSV
Géraldine Savary, conseillère aux Etats
Roger Nordmann, conseiller national

3 octobre

Garantir le pouvoir d'achat des Vaudois : du rabais d'impôts à la hausse des allocations familiales
Au secrétariat cantonal du Parti socialiste vaudois, Lausanne
Cesla Amarelle, présidente du PSV
Nicolas Rochat, président du groupe socialiste au Grand Conseil
Nicolas Mattenberger, député, auteur du rapport de minorité

26 octobre

Conférence de presse de Pierre-Yves Maillard concernant sa candidature au Conseil Fédéral
A l'hôtel Movenpick, Lausanne
Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat
Cesla Amarelle, présidente du PSV
Géraldine Savary, conseillère aux Etats

27 octobre

Lancement de la campagne du 2ème tour pour le Conseil des Etats
Au restaurant des Alliés, Lausanne
Géraldine Savary, conseillère aux Etats
Luc Recordon, conseiller aux Etats

9 novembre

Face à la crise, pour une action substantielle des collectivités publiques
Au secrétariat du PSV, Lausanne
Cesla Amarelle, présidente du PSV
Géraldine Savary, conseillère aux Etats PS
Nicolas Rochat, président du groupe socialiste au Grand Conseil

15. Journaux et autres publications

15.1. Points Forts socialistes

Le Points forts socialistes est paru 9 fois durant l'année 2011 avec 2 suppléments sur la santé et le travail, qui accompagnaient les initiatives pour le salaire minimum et pour la caisse publique.

Février 2011 - Points Forts n° 39 - SPECIAL ELECTIONS COMMUNALES

Edito: Mobilisation collective - Cesla Amarelle ; Priorités communales: Logement, maintenant, nous savons où construire... reste à régler le financement - Laurent Ballif ; Priorités communales: Crèches et garderies, un financement insuffisant - Nuria Gorrite ; Priorités communales: Transports et mobilité, rendre les transports publics plus accessibles financièrement et plus efficaces - Daniel von Siebenthal; Site Internet: Smartvaud, ou comment faire prendre conscience au Canton qu'il gauchit - Pierre Dessemontet

Mars 2011 - Points Forts n° 40

Edito: Santé démocratique - Cesla Amarelle ; Liaison TGV franco-suisse: quelle stratégie pour le long terme - Nicolas Rochet Fernandez ; Ligne de Vallorbe: une histoire agitée - Michel Béguelin ; Page sections : Orbe - L'agenda 21 inscrit au programme de la Ville - Villeneuve - Réalisations concrètes grâce aux motions du groupe - Ecublens - lancement d'une initiative communale pour des réductions d'abonnements de transports pour les jeunes ; Hommage: Bernard Meizoz nous a quittés - Pierre Aguet

Numéro spécial "Initiative pour une caisse-maladie publique" - Points Forts Remèdes pour une santé en danger

Options pour une caisse-maladie publique et efficace - Géraldine Savary ; Le système actuel a montré ses limites! ; Pour les assuré-e-s, il faut que ça change! ; Nos engagements en faveur de la santé ; Soutenir les assuré-e-s ; Pas de profit sur notre santé ; Former des professionnels ; La santé, aussi au travail ; L'Etat doit montrer l'exemple

Avril 2011 - Points Forts n° 41

Edito: Pour un café par mois, combattons la pauvreté - Géraldine Savary ; Deux succès socialistes pour lutter efficacement contre la maltraitance et les abus sexuels - Josiane Aubert ; Comment extorquer le peuple sans honte - Jean-Michel Favez et Samuel Bendahan ; GRAND ANGLE: Votations du 15 mai 2011 ; PC familles et rentes ponts AVS ; Un OUI à la cohésion sociale et à la cohérence politique - Pierre-Yves Maillard ; Eviter l'aide sociale aux familles qui travaillent - Pierre-Yves Maillard ; Soutenir les chômeurs-euses âgé-e-s: un devoir - Filip Uffer ; De l'assistance à la redistribution, un financement équilibré - Pierre-Yves Maillard ; Salaire minimum: Le droit de vivre dignement de son travail - Gaétan Nanchen ; Non au dépôt en couches géologiques profondes des déchets nucléaires! - Michel Renaud ; Communales 2011 : le PS cartonne dans les villes - Arnaud Bouverat

Mai 2011 - Points Forts n° 42

Edito: Pour eux, pour lui, pour l'intérêt général - Gaétan Nanchen ; Financement des partis : Qui paie commande. - Stéphane Montangero ; SPEN maximal - Cesla Amarelle ; Congrès de Gland : le PSV se donne les moyens de conquérir un 5e siège - Gaétan Nanchen ; Humeur Mai 2065 : Souvenirs, souvenirs - Richard Lecoultre - Eloge de l'arrosoir - Pierre Aguet ; Hommage à François Masnata

François Masnata, une mort choisie - Francine Jeanprêtre - Le groupe d'Yverdon, une trace de François Masnata - Christiane Bolanz

Juin 2011 - Points Forts n° 43

Edito: L'été des indignés - Arnaud Bouverat ; Nucléaire : par ici la sortie ! - Roger Nordmann ; PC familles et rentes-ponts AVS ; Printemps social et changements de saisons - Cesla Amarelle ; Une victoire collective - Pierre-Yves Maillard ; 14 juin: journée de fête et d'action - Gaétan Nanchen

Numéro spécial "Initiative pour un salaire minimum" - Points Forts Travail et qualité de vie

Un salaire minimum: Et maintenant! - Eric Voruz ; L'initiative en détail ; Les fausses vérités sur le salaire minimum ; Nos engagements en faveur du travail ; L'égalité au travail ; Garantir la formation des salarié-e-s ; Pas de profit sur les chômeurs ; Un emploi public de qualité ; Le travail, c'est la santé?!

Juillet-Août 2011 - Points Forts n° 44

Edito: Avec la LEO, pour une école plus juste - Cesla Amarelle ; GRAND ANGLE: Votations du 4 septembre ; LEO: une nouvelle loi scolaire pour demain - Anne-Catherine Lyon ; Initiative 144: démocratie, transparence et représentativité - Jean Christophe Schwaab ; Initiative 144: le système majoritaire au quotidien - Nicole Jufer ; Initiative 144: Système proportionnelle et parité - Sylvie Progin ; Page section :Nyon - une pétition pour les transports publics - Lausanne - 5% d'apprenti-e-s dans l'administration - Gland - référendum socialiste ; L'OSEO devient Solidar Suisse - Alexandre Mariéthoz

Septembre 2011 - Points Forts n° 45 - Elections fédérales

Edito: Cinq semaines pour convaincre - Cesla Amarelle ; Entretien avec Géraldine Savary - Garantir un développement qui profite à tou-te-s ; Le PS au Parlement ne fait pas de la figuration. Il est incontournable - Ada Marra ; Thèmes : Service public et mobilité du futur - Roger Nordmann ; Thèmes: En bonne santé sans se ruiner, avec le PS - Stéphane Montangero ; Thèmes : A Berne, nous défendons les familles de ce pays - Josiane Aubert; Thèmes : Travail et qualité de vie - Olivier Barraud ; JSV : Place aux Jeunes - Thanh-My Tran-Nhu

Octobre 2011 - Points Forts n° 46

Edito: Chambres fédérales: au service de qui? - Stéphane Montangero ; Agglomérations : la droite préfère joueur à "Hâte-toi lentement" - Nuria Gorrite ; La droite - UDC en tête - sourde aux conditions de travail des salarié-e-s - Nicolas Rochat Fernandez ; Votations cantonales : Grande victoire du Centre patronal! - Jean-Michel Favez ; Merci camarades ! - Anne-Catherine Lyon ; GRAND ANGLE: Politique monétaire ; La politique du franc fort en temps de crise - Philipp Müller ; Méfions-nous de la horde expertocratique - Roger Nordmann ; Harmonisation des bourses d'études : ces chères études - Benoît Gaillard ; Page sections : Chavornay - victoire à la municipalité - JSV - des tentes contre la pénurie de logements pour étudiant-e-s - Lausanne - une cellule pour bien dégriser - Gland - aboutissement du référendum pour un chemin lacustre ; Le coin librairie Michele Scala - La migration expliquée à mes élèves - Rémy Cosandey - Le peuple des moutons

Novembre-Décembre 2011 - Points Forts n° 47

Edito: Uni-e-s et mobilisé-e-s - Cesla Amarelle ; Entretien avec Béatrice Métraux, candidate au Conseil d'Etat ; Conseil fédéral : une candidature pour des réformes - Pierre-Yves Maillard ; GRAND ANGLE: Crise, emploi et réponses socialistes ; Dérives du capitalisme: et si le rôle du monde politique redevenait central ? - Jean-Michel Favez ; Une stratégie socialiste pour sortir de la crise - Romain Felli ; Transparence, protection et démocratie: trois remèdes pour un système malade - Samuel Bendahan ; Conseil des Etats: la gauche triomphe pour la deuxième fois - Arnaud Bouverat ; Election au Conseil national : du temps, du labeur et 2 sièges - Stéphane Montangero ; Turquie: un Etat qui a peur de ses citoyens - Ihsan Kurt

15.2. Socialistes-Infos

Le Socialistes-Infos est adressé aux membres du parti. Six numéros ont été édités cette année. Gaétan Nanchen est le responsable de parution. Le Socialistes-Infos est imprimé, plié et adressé par le secrétariat. Il a subi en début d'année un petit lifting pour l'adapter à la nouvelle ligne graphique.

N°102 – février 2011 : Congrès extraordinaire: Jeudi 10 mars 2011 - 20h, Salle Jean Villard Gilles à la Maison du Peuple, Pl. Chauderon 5 à Lausanne ; Congrès ordinaire: Samedi 30 avril 2011 - 14h à la salle polyvalente de Montoly à Gland ; recommandations de vote pour les votations du 15 mai 2011.

N°103 – avril 2011 : Congrès ordinaire: Samedi 30 avril 2011 - 14h à la salle polyvalente de Montoly à Gland ; stratégie et désignation des candidats pour les fédérales 2011 ; adoption des rapports de gestion et des comptes 2010.

N°104 – juin 2011 : Congrès extraordinaire: Mercredi 22 juin 2011 - 18h30 à la salle Jean Villard-Gilles de la Maison du Peuple à Lausanne ; recommandations de vote pour les votations du 4 septembre 2011.

N°105 – septembre 2011 : Congrès extraordinaire : Samedi 29 octobre 2011 à 19h00 à la salle des Cantons du Buffet de la gare à Lausanne ; stratégie et désignation de candidats pour la complémentaire au Conseil d'Etat.

N°106 – octobre 2011 : Congrès extraordinaire : Samedi 29 octobre 2011 à 14h00 à la salle des Cantons du Buffet de la gare à Lausanne ; désignation d'une candidature vaudoise pour la candidature au Conseil fédéral.

N°107 – décembre 2011 : Congrès extraordinaire : Samedi 7 janvier 2012 à 14h00 à la salle du Verger à Penthalaz ; adoption du programme de législature 2012-2017 ; adoption de la stratégie et désignation des candidats pour le Conseil d'Etat ; adoption des stratégies d'apparentements pour le Grand Conseil ; recommandations de vote pour les votations du 11 mars 2012.

15.3. PSV Flash et PSV Presse

Le PSV flash est une lettre électronique envoyée aux membres et aux sympathisants qui ont transmis leur adresse email au secrétariat du PSV. Les personnes intéressées par ces lettres peuvent s'y inscrire en écrivant à stephanie@ps-vd.ch.

Dès le début 2011, le PSV Presse a été supprimé. Le secrétariat a en effet reçu plusieurs « plaintes » de personnes estimant que leur adresse email était spammée par les informations données par le PSV. Nous avons donc décidé de supprimé cette lettre électronique, estimant que la possibilité de s'inscrire au fil RSS du PSV et la présence des communiqués de presse sur le site internet et sur les réseaux sociaux permettaient aux membres d'obtenir ces informations. Cette situation n'est toutefois pas idoine et il faudrait envisager de mettre en place une liste de diffusion par inscription. Mais cela nécessite du temps et du contrôle pour que seuls les membres et les sympathisants qui le désirent puissent recevoir ces informations.

En 2011, nous avons envoyé 31 PSV Flash.

15.4. Site Internet

Le site internet du PSV a subi une transformation dans le courant de l'année 2011. La principale modification se situe au niveau de sa page d'accueil qui a été complètement modifiée. Après réflexion du secrétariat pour avoir une page d'accueil plus dynamique et avec un aspect moins « blog » que l'ancienne page d'accueil, nous avons mandaté un camarade, Nicolas Borboen, pour nous transformer cette page. Nicolas a fourni un travail de grande qualité, et cela bénévolement. Nous ne pouvons que réitérer ici les remerciements déjà formulés directement.

La page d'accueil se compose désormais d'un slider, c'est-à-dire de bloc d'images qui se succèdent. Le contenu de ce slider est régulièrement modifié pour conserver du dynamisme et l'impression que le site est régulièrement mis à jour.

Les 4 derniers articles publiés (communiqués de presse, etc.) apparaissent sur la droite de manière chronologique, toujours illustrés par une petite photo en format carré.

Sous le slider, il y a désormais 2 blocs d'image destiné à des liens rapides : ils permettent aux surfeurs de rapidement trouver nos vidéos de campagne ou les pages liées aux campagnes électorales. Sous ces deux blocs, nous avons conservé une entrée thématique, cela sous la forme de mots-clés qui pointent vers le programme de législature du PSV et vers les articles qui y sont liées. Enfin le pied de la home page comprend des liens rapides vers nos sections, notre agenda ou encore notre page facebook.

Pour 2011, 106'597 pages ont été visitées par 20'284 visiteurs. C'est une augmentation énorme par rapport à 2010 (14'225 pages, par 2'940 visiteurs) qui peut s'expliquer par le fait que nous étions dans une année électorale, par l'utilisation plus intense de liens directs depuis facebook et du nouveau design du site.

Réseaux sociaux

Le PSV a été passablement actif sur les réseaux sociaux. Il possède un profil facebook et une page facebook. Cette double existence, qui peut de prime abord paraître absurde voire redondante, est historique. Le PSV a tout d'abord créé un profil. Or facebook menace depuis quelques mois de faire disparaître les profils non personnels. En effet, la politique de facebook est que les organisations aient des pages et non des profils. Toutefois, il est nettement plus facile d'augmenter son nombre d'amis sur un profil que son nombre de fans sur une page. Par comparaison le profil possède plus de 1'500 amis alors que la page n'a que 272 fans. Nous avons donc opté pour garder les deux aspects et de faire migrer nos amis à « aimer » notre page. Le nouveau site internet permet en outre de plus facilement faire des liens entre le site et facebook ce qui facilite la diffusion de l'information sur les réseaux sociaux. La page et le profil sont gérés par Arnaud Bouverat et Gaétan Nanchen.

Le PSV possède un compte twitter, mais celui-ci n'a jamais été utilisé. Il faudra peut-être à l'avenir réfléchir à s'engager plus activement sur ce réseau très prisé des journalistes, mais cela nécessite comme toujours davantage de temps et donc de moyens humains.

IV. Finances et cotisations

Nous avons bouclé les comptes 2011 avec un déficit d'un montant de Fr. 217'208.77 en raison principalement des élections communales et fédérales. En effet, les charges pour les campagnes sont en constante augmentation et nous obligent à prévoir des budgets toujours plus élevés. Un déficit de Fr. 368'014.10 avait été budgété en début d'année. Cette perte a pu être maîtrisée et revue à la baisse d'une part en tenant compte de l'augmentation des membres et des élus et d'autre part avec la vente de matériels PSV et la générosité de nos donateurs.

Il faut relever également que certaines charges ont été limitées durant cette année comme les frais administratifs et d'entretiens, défraiement à des tiers, etc.

Nous avons mis de côté des provisions durant ces dernières années pour ces élections et permettre de combler toute perte durant les années électorales. Le Comité directeur propose donc au Congrès de combler ce déficit avec les provisions pour élections pour un montant de Fr. 217'208.77. Le montant des provisions pour élections se chiffre dès lors à Fr. 374'463.45.

16. Comptes 2011

Comptes	PRODUITS	Comptes 10	Comptes 11	Budget 11
3001 à 3046	Cotisations des membres	273'221.50	290'515.00	272'238.00
3201 à 3206	Contributions mandataires	298'977.95	301'140.55	301'247.90
3207	Financement salaire collaborateurs scientifique GC	46'000.00	46'755.00	46'000.00
3300 à 3315	Contributions volontaires, dons et appels de fonds	112'049.14	160'300.95	125'400.00
3401 à 3499	Produits divers	14'172.85	20'319.50	11'300.00
3510 à 3530	Recettes élections cantonales-fédérales-votations	2'004.00	158'682.90	95'000.00
3800	Abonnement à Points forts	8'865.00	9'649.70	8'500.00
3208	Recettes extraordinaires-rattrapages de cotisations-contributions	0.00	0.00	0.00
6850	Produits financiers sur avoirs CCP/banque	622.65	0.00	0.00
7400 à 7420	Intérêts ccp, banque et parts sociales	424.60	1'037.80	750.00
	Déficit 2011	0.00	217'208.77	368'014.10
	Total produits	756'337.69	1'205'610.17	1'228'450.00

Comptes	CHARGES	Comptes 10	Comptes 11	Budget 11
4600 à 4605	Cours formation et soutiens divers	7'454.30	3'177.05	8'000.00
4604	Pertes sur cotisations et contributions	0.00	125.00	1'500.00
4900	Cotisations versées au PSS	78'285.80	110'658.10	110'000.00
5200 à 5282	Charges de personnel	233'146.25	308'002.50	342'300.00
6000 à 6001	Loyer-locations-chauffage	28'334.70	28'513.00	30'000.00
6010 à 6562	Frais administratifs, informatique et déplacements	59'125.51	44'711.70	44'700.00
6600 à 6606	Frais pour actions politiques (élections-votations)	122'723.55	663'341.82	639'000.00
6640 à 6643	Indemnités diverses	7'391.95	7'190.00	10'750.00
6711 à 6720	Frais "Points forts" et "Socialistes infos"	31'536.64	37'324.20	37'200.00
6840	Frais et taxes CCP et banque	325.90	438.70	500.00
6900 à 6911	Amortissements et pertes diverses	1'390.97	2'128.10	4'500.00
	Bénéfice 2010	186'622.12	0.00	0.00
	Total charges	756'337.69	1'205'610.17	1'228'450.00

17. Bilan

17.1. Bilan d'ouverture au 01/01/2011

1	Actifs	830'977.87	2	Passifs	830'977.87
10	Actifs	678'184.43	20	Dettes à court terme	36'323.30
100	Liquidités	678'184.43	200	Cotisations	0.00
1010	Caisse	56.35	2030	Cotisations dues au PSS	0.00
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	612'649.36			
1030	Banque COOP	51'835.67	210	Passifs transitoires	36'323.30
1060	CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13'643.05	2101	Cotisations encaissées d'avance	3'917.00
			2102	Contributions encaissées d'avance	0.00
110	Créances	0.00	2103	Factures à payer	24'815.10
1100	Créances envers des tiers	0.00	2104	Passifs transitoires (divers)	914.60
			2110	AVS-AI-APG-AC	5'302.65
14	Actifs immobilisés	152'793.44	2111	Assurance LAA & LAANP	1'929.70
			2112	Assurance LPP	-3'418.00
140	Immobilisations financières	16'897.40	2113	APG maladie	3'144.95
1400	Parts sociales	15'297.40	2115	Allocations familiales	-282.70
1410	Actions	1'600.00			
1420	Ligne Graphique	0.00	24	Dettes à long terme	644'654.57
150	Immobilisations corporelles meubles	10'640.36	250	Provisions	644'654.57
1500	Matériel informatique	0.00	2500	Provision pour élections	591'672.22
1510	Mobilier & équipements	10'640.36	2501	Provision pour création d'emploi	17'142.35
			2502	Provision spéciale de crise	20'000.00
180	Actifs transitoires	125'255.68	2503	Provision pour pertes/débiteurs	15'840.00
1800	Cotisations à encaisser	21'456.50			
1810	Contributions à encaisser	35'966.90			
1830	Factures à encaisser	49'597.20	28	Capitaux propres	150'000.00
1840	Factures payées d'avance	17'117.20			
1850	Impôt anticipé	332.73	280	Capital/Privé	
1880	Actifs transitoires (divers)	785.15	2800	Capital	150'000.00
		830'977.87			830'977.87

17.2. Bilan de clôture au 31/12/2011

1	Actifs	621'817.95	2	Passifs	621'817.95
10	Actifs	389'476.91	20	Dettes à court terme	44'372.15
100	Liquidités	389'476.91	200	Cotisations	0.00
1010	Caisse	727.05	2030	Cotisations dues au PSS	0.00
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	349'102.29			
1030	Banque COOP	25'987.47	210	Passifs transitoires	44'372.15
1060	CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13'660.10	2101	Cotisations encaissées d'avance	174.00
			2102	Contributions encaissées d'avance	0.00
110	Créances	0.00	2103	Factures à payer	32'198.30
1100	Créances envers des tiers	0.00	2104	Passifs transitoires (divers)	0.00
			2110	AVS-AI-APG-AC	9'555.80
14	Actifs immobilisés	232'341.04	2111	Assurance LAA & LAANP	1'404.30
			2112	Assurance LPP	-2'798.60
140	Immobilisations financières	16'897.40	2113	APG maladie	3'334.10
1400	Parts sociales	15'297.40	2115	Allocations familiales	504.25
1410	Actions	1'600.00			
1420	Ligne Graphique	0.00	24	Dettes à long terme	577'445.80
150	Immobilisations corporelles meubles	8'512.26	250	Provisions	427'445.80
1500	Matériel informatique		2500	Provision pour élections	374'463.45
1510	Mobilier & équipements	8'512.26	2501	Provision pour création d'emploi	17'142.35
			2502	Provision spéciale de crise	20'000.00
180	Actifs transitoires	206'931.38	2503	Provision pour perte s/débiteurs	15'840.00
1800	Cotisations à encaisser	45'827.50			
1810	Contributions à encaisser	54'874.25			
1830	Factures à encaisser	105'555.55	28	Capitaux propres	150'000.00
1840	Factures payées d'avance	0.00			
1850	Impôt anticipé	674.08	280	Capital/Privé	150'000.00
1880	Actifs transitoires (divers)	0.00	2800	Capital	150'000.00
		621'817.95			621'817.95

18. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV

18.1. Cotisations des membres

(non compris la part revenant à la section)

Catégories de revenus nets		Part PSS yc « Points forts »	Part PSV	Total	A verser
0 à 12'000	SFr.	55.00	SFr. 4.00	SFr. 59.00	SFr. 59.00
12'001 à 24'000	SFr.	55.00	SFr. 17.00	SFr. 72.00	SFr. 72.00
24'001 à 36'000	SFr.	55.00	SFr. 35.00	SFr. 90.00	SFr. 90.00
36'001 à 48'000	SFr.	55.00	SFr. 64.00	SFr. 119.00	SFr. 119.00
48'001 à 60'000	SFr.	55.00	SFr. 108.00	SFr. 163.00	SFr. 163.00
60'001 à 72'000	SFr.	55.00	SFr. 142.00	SFr. 197.00	SFr. 197.00
72'001 à 84'000	SFr.	55.00	SFr. 176.00	SFr. 231.00	SFr. 231.00
84'001 à 96'000	SFr.	55.00	SFr. 252.00	SFr. 307.00	SFr. 307.00
96'001 à 108'000	SFr.	55.00	SFr. 348.00	SFr. 403.00	SFr. 403.00
108'001 à 120'000	SFr.	55.00	SFr. 506.00	SFr. 561.00	SFr. 561.00
120'001 à 135'000	SFr.	55.00	SFr. 674.00	SFr. 729.00	SFr. 729.00
135'001 à 150'000	SFr.	55.00	SFr. 912.00	SFr. 967.00	SFr. 967.00
plus de 150'001	SFr.	55.00	SFr. 1'170.00	SFr. 1'225.00	SFr. 1'225.00

18.2. Contributions des mandataires

- Contributions des conseillères et conseillers aux États, nationales et nationaux – SFr. 8'000.– par personne (SFr. 2'000.– par session).
- Contributions des conseillères et conseillers d'État - somme forfaitaire de CHF 24'000.–/an (env. 10% du revenu annuel).
- Contributions des membres du Grand Conseil - le groupe s'engage à verser au minimum SFr. 140'000.– par année au PSV. Les contributions sont encaissées par le caissier du groupe selon un barème tenant compte du revenu des député-e-s et discuté entre eux.
- Le salaire du secrétaire du groupe est facturé à part selon la grille salariale du secrétariat du PSV.
- Contribution des municipales, municipaux, syndiques et syndics - 2% du revenu net lié à la fonction, déduction faite de SFr. 10'000.– par enfant à charge.
- Contribution des conseillères communales et des conseillers communaux - l'équivalent d'un jeton de présence par an et par conseiller-ère.
- Contribution volontaire des juges et préfet-e-s - la contribution conseillée correspond à 5% des indemnités reçues liées à la fonction.

19. Rapport des vérificateurs-trices des comptes

Parti socialiste vaudois
Finances

Lausanne, le 22 mai 2012

Vérification des comptes 2011

Chères et chers camarades,

Les vérificateur-trice-s soussigné-e-s, réuni-e-s en date du 22 mai 2012 au siège du Parti socialiste vaudois, en présence de Stéphanie Bassi, caissière, ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2011 du Parti socialiste vaudois.

Nous avons procédé à la vérification des soldes d'ouverture et contrôlé les factures par pointage. Nous avons trouvé une comptabilité bien tenue et toutes les questions posées ont reçu une réponse précise.

Les vérificateurs constatent une amélioration dans l'encaissement des cotisations, mais un effort doit encore être fait pour augmenter les liquidités.

Nous avons relevé les soldes suivants au 31.12.11 :

Caisse	Fr.	727.05
CCP 10-1844-6, caisse cantonale	Fr.	348'993.09
Banque Coop	Fr.	25'987.47
CCP 17-322638-4, « Actions spéciales »	Fr.	13'660.10
Le déficit de l'année 2011 se monte à	Fr.	217'208.77

En conséquence, nous proposons à l'assemblée :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2011 tels que présentés
2. de remercier la caissière pour son excellent travail et le comité pour sa bonne gestion
3. de décharger la caissière et le comité de leur responsabilité concernant l'exercice 2011
4. d'approuver le présent rapport de vérification 2011

Ainsi fait à Lausanne, le 22 mai 2012

Jacques-Olivier Budry
Bex

Chantal Dind
Bussigny

Eric Fatio
Pays d'Enhaut

Parti socialiste vaudois, mai 2012.
Rapport mis en page par le secrétariat du PSV.
Arnaud BOUVERAT, Gaétan NANCHEN, Stéphanie BASSI,